

ALGÉRIE-TUNISIE :

**Début des travaux du comité technique mixte de coopération dans le domaine de la poste et des TIC**

P. 4

ALGÉRIE-IRAN

**Si Afif : «La politique extérieure de l'Algérie repose sur "des principes constants inspirés de sa glorieuse Révolution"»**

P. 5

**PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) :**

## Une croissance globale de 0,8% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018

La croissance globale du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Algérie a été de 0,8% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 par rapport au même trimestre de l'année 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cependant, la croissance du secteur des hydrocarbures a reculé de 9,3% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 comparativement à la même période de 2017. Ainsi, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 3,3% au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière par rapport à la même période de 2017.

P. 6



**PRÉSIDENTIELLE 2019**

**Une application web pour la vérification électronique de la carte d'électeur**

P. 24



**COMMERCE EXTÉRIEUR**  
**Hausse des prix à l'importation et à l'exportation sur les neuf 1<sup>er</sup> mois de 2018**

P. 6

**SERVICE NATIONAL:**  
**Poursuite de la régularisation de la situation des citoyens âgés de 30 ans et plus**

P. 3

**SANTÉ**

**MIGRAINES**

**Aujourd'hui on peut vraiment être soulagée**

P. p 12-13

**SPORTS**

**ALGERIAN OLYMPIC AND SPORTS AWARDS**

**Plusieurs athlètes et personnalités du monde sportif primés lors de la 4<sup>e</sup> édition**

► **Riyad Mahrez et Lamia Matoub sacrés meilleurs sportifs et athlètes 2018**

P. 20

**SELON LE DG D'AIR ALGÉRIE, M. ALLACHE :**

**«La révision à la hausse des redevances de navigation aérienne impactera négativement les dépenses d'Air Algérie»**

P. 6

**MDN**

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**Arrestation à Constantine de 2 éléments de soutien aux groupes terroristes**

► **Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset**

P. 3

## MÉDÉA

## Stage en sauvetage et déblaiement au profit des éléments de la Protection civile

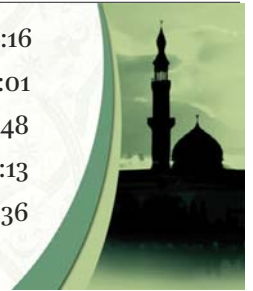
Un stage de formation en sauvetage-déblaiement a été lancé, hier à Médéa, au profit des officiers et agents des unités d'intervention de la protection civile de Médéa. Initié dans le cadre du perfectionnement des unités opérationnelles de la protection civile, ce stage, qui s'étalera jusqu'au 7 février prochain, concerne 24 officiers, sous-officiers et agents, issus de différentes unités de la protection civile de Médéa. Ce stage de formation, encadré par des sauveteurs professionnels relevant, du détachement de renfort aux premières interventions (Drpi), a pour objectif principal d'améliorer et d'actualiser les capacités opérationnelles des éléments appelés à être déployés sur des zones de sinistres ou de catastrophes



## Horaire des prières

Lundi 21 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:16
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:13
Isha	19:36



## CE MATIN À L'ESSS Séminaire de clôture du programme de jumelage entre le ministère de la Solidarité et l'Union européenne



La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera ce matin à partir de 9h, à l'École supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun (Alger), les travaux de clôture du programme de jumelage entre le ministère de la solidarité et l'Union européenne portant sur «Le renforcement des capacités du ministère de la Solidarité dans sa stratégie globale pour favoriser l'insertion des personnes handicapées en milieu du travail».

## JEUNESSE ET SPORTS Hattab à Tiaret et Mascara



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Tiaret et Mascara. Au cours de la première journée de cette

visite, le ministre inspectera plusieurs projets et structures relevant de son secteur au niveau des communes de Tiaret, Ouadi Leila, Sidi Ali Mellal et Rahouia.

## CE MATIN AU CNERMN-54 Conférence historique sur la grève des huit jours

Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, présidera ce matin à partir de 9h30, au Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN54), une conférence-historique à l'occasion de la commémoration de la grève des huit jours.



## RESSOURCES EN EAU Necib demain à Blida



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera mardi 29 janvier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida.

## JEUDI À LA SALLE IBN KHALDOUN 2<sup>e</sup> soirée des nuits du chaâbi

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jeudi 31 janvier à partir de 20h, à la salle Ibn Khaldoun, la deuxième soirée des nuits du Chaâbi. Une pléiade d'artistes prendront part à cette soirée qui sera animée par Karim Aouidet, Sid Ahmed Bouadou, Abdelkader Cherchem, Faycel Hadroug et Tahar Zahani.



## Météo

	Max	Min
Alger	15°	09°
Oran	16°	09°
Annaba	12°	08°
Béjaïa	15°	09°
Tamanrasset	20°	03°

## PALAIS DES EXPOSITIONS Salon international de la sécurité et la prévention routière

La 2<sup>e</sup> édition du Salon international de la sécurité et la prévention routière, s'ouvrira aujourd'hui, au Pavillon central de la Safex (Palais des Expositions).



## FJD Session ordinaire du Conseil national consultatif

Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djballah, présidera vendredi 1er février au siège national du parti sis à Baba Hassen (Alger), l'ouverture des travaux de la 1ère session ordinaire du Conseil national consultatif.



## ANCA Célébration de la Journée nationale du commerçant

Sous le patronage du ministre du Commerce et à l'occasion de la commémoration du 62e anniversaire de la grève des huit jours, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), organise ce matin à partir de 9h, au niveau de la salle Ali Maâchi du Palais des Expositions (Safex), une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale du commerçant.



## ORAN Colloque sur «Les transitions sanitaire et alimentaire en Algérie»

Un colloque national visant à mettre en relief les transitions sanitaire et alimentaire en Algérie est en cours de préparation à l'Université d'Oran-2 "Mohamed Benahmed". "Il s'agit d'une rencontre visant notamment à approfondir la compréhension de la relation entre l'évolution démographique et les transitions aux plans épidémiologique et alimentaire", a précisé le Pr Aissa Delenda, président du comité d'organisation. Plusieurs spécialistes dans les domaines indiqués prendront part à cette manifestation scientifique initiée par le Laboratoire universitaire de recherche en Stratégies de population et développement durable (LSPD), a expliqué Pr Delenda. La mise en relief de la relation entre les trois phénomènes considérés (démographie, santé et consommation) a aussi pour but de "contribuer à l'élaboration d'un outil à même de conférer davantage d'efficacité aux actions de prévention sanitaire", a-t-il souligné. Les grandes thématiques retenues sont axées sur l'évolution de la santé de la population, des principaux indicateurs démographiques (mortalité et espérance de vie), et de la situation économique, a-t-il fait savoir.



## SÛRETÉ NATIONALE Saisie de 2 316 unités de boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illégale de boissons alcoolisées, les forces de police des sûretés de wilaya d'Oum El Bouaghi et Biskra ont interpellé (02) présumés auteurs, et ont récupéré (1257+1059) unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite, indique un communiqué de la cellule de communication et presse de la DGSN. En effet, suite à une information recueillie faisant état qu'un individu suspect s'adonne à la vente illicite de boissons alcoolisées au niveau de son domicile, les forces de police de la sûreté de daïra d'Ain Kercha à Oum El Bouaghi, ont exécuté un mandat de perquisition au domicile du mis en cause qui s'est soldée par son interpellation, et la récupération de (1257) bouteilles d'alcools de différentes marques destinées au marché informel. Dans le même contexte, les forces de la police judiciaire de Biskra, ont exécuté un mandat de perquisition dans un domicile d'un présumé auteur sis au centre-ville et ont récupéré (1059) unités de boissons alcoolisées non facturées destinées au commerce illégal.



## SERVICE NATIONAL: Poursuite de la régularisation de la situation des citoyens âgés de 30 ans et plus (MDN)

La régularisation de la situation des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014 vis-à-vis du service national se poursuit dans de bonnes conditions, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Le ministère de la Défense nationale informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», précise le communiqué.

«Ce titre et depuis le début de cette opération jusqu'au 31 décembre 2018, le nombre de citoyens ayant bénéficié de ces mesures présidentielles s'élève à deux cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-cinq (259.485) citoyens, dont trois mille six cent soixante-sept (3.667) résidant à l'étran-



ger», détaille la même source. Dans le cadre de ces mêmes mesures, «huit cent quatre-vingt-cinq mille deux cent soixante-dix-neuf (885.279) retardataires des classes antérieures à l'année 2014 ont également été ré-

gularisés pendant cette même période».

Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des citoyens que «des centres du service national, à travers tout le territoire national,

continueront à recevoir et à prendre en charge, avec toute la célérité requise, les personnes concernées, afin de pérenniser les actions entreprises dans ce domaine».

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Arrestation à Constantine de deux éléments de soutien aux groupes terroristes (MDN)

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a arrêté samedi à Constantine deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Constantine, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 26 janvier 2019, deux (02) éléments de soutien aux groupes

terroristes à Constantine/5èmeRM», note la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP «a appréhendé, à Maghnia (wilaya de Tlemcen/2èmeRM), deux (2) narco-trafiquants et saisi 48 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement combiné de l'ANP a saisi, à Bechar/3ème RM, 26 kilogrammes de la même substance détenus par quatre

(4) narco-trafiquants à bord de deux (2) véhicules touristiques», ajoute le communiqué.

En outre, un détachement de l'ANP «a saisi, à Bordj Badji Mokhtar/6ème RM, 13.000 litres de carburant, alors que 216 unités de différentes boissons ont été saisies à Biskra/4èmeRM. De même, vingt (20) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In-Guezzam et Tlemcen», conclut la même source.

## PARLEMENT

### Installation demain des nouveaux membres du Conseil de la nation

Le Conseil de la nation tiendra demain une séance plénière consacrée à l'installation des nouveaux membres du Conseil suite aux élections, organisées le 29 décembre dernier, pour le renouvellement partiel des membres de cette chambre haute du Parlement algérien. L'installation des nouveaux membres du Conseil de la nation intervient conformément aux dispositions de l'article 130, alinéa 1 de la nouvelle Constitution qui stipule que «la législature débute de plein droit le quinzième (15ème) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel».

Dans l'attente de la désignation des membres du tiers présidentiel, par le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, le Conseil constitutionnel avait proclamé le 14 janvier dernier les résultats définitifs de ces élections, remportées par le parti du Front de libération nationale (FLN) qui a obtenu 32 sièges, suivi du RND (10 sièges), les indépendants (3 sièges), les FFS (2 sièges) et le Front El-Moustakbal (1 siège).

Après la cérémonie d'installation, le Conseil de la nation entamera une nouvelle législature à la veille d'importantes échéances nationales. L'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation a été organisée conformément au décret présidentiel portant convocation du collège électoral.

Vingt-trois (23) partis politique ont participé à cette

élection qui a été supervisée, pour la première fois, par des magistrats avec la mobilisation de 736 juges au niveau des 72 bureaux de vote, répartis à travers le territoire national.

Une fois installé dans sa nouvelle composante, le Conseil de la Nation procédera à l'élection de son président et de son bureau, et à la constitution de ses commissions, comme le stipule la Constitution. L'article 131 de la Constitution précise, en effet, que «le président du Conseil de la nation est élu après chaque renouvellement partiel de la composition du Conseil».

La Constitution de 2016 a également renforcé les prérogatives de la chambre haute du Parlement notamment en matière de législation relative à l'amé-

gement du territoire, à travers l'article 137 qui stipule que «les projets de lois relatifs à l'organisation locale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial sont déposés sur le bureau du Conseil de la Nation». Créé lors de la révision de la Constitution en 1996, le Conseil de la nation, est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel. Ce Conseil qui constitue la chambre haute du Parlement algérien, est renouvelable par moitié tous les trois ans. La durée du mandat des membres du Conseil de nation, qui détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée populaire nationale (APN), est de six ans.

## Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2011, s'est rendu samedi aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée Nationale Populaire, un terroriste s'est rendu, hier 26 janvier 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6ème Région Militaire. Il s'agit du dénommé «Ben Taleb Ferrah», dit «El-Chaanbi», qui avait rallié les groupes terroristes en 2011. Ledit terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni», a-t-on précisé de même source.

«Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Tamanrasset en 6ème Région Militaire, une cache d'armes et de munition contenant, un (1) canon antichars de calibre 82 mm, un (1) missile de type GRAD BM-21 de calibre 122 mm, une (1) mitrailleuse lourde de type KPVT de calibre 14,5 mm, (8) obus de mortiers de calibre 82 mm, (6) grenades, ainsi que deux (2) caisses, deux (2) chaînes de munitions et (600) balles de calibres 14,5 mm», a-t-on ajouté.

«Ces opérations menées sur le terrain viennent renforcer la dynamique de résultats positifs réalisés par les Forces de l'Armée Nationale Populaire, et dénotent de leurs permanentes veille et disponibilité, à travers l'ensemble du pays, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité», a-t-on souligné.

## ARMÉE

### Des détachements de l'ANP déneigent les routes bloquées dans plusieurs wilayas du pays (MDN)

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont procédé samedi au déneigement des routes et des pistes bloquées dans les wilayas de Bouira, Jijel et Souk Ahras suite aux intempéries ayant marqué les régions du Nord du pays, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«En continuité des interventions de l'Armée nationale populaire pour rouvrir et désenclaver les routes et les zones touchées, suite aux intempéries ayant marqué les régions du Nord du pays accompagnées de fortes chutes de neiges, et en exécution des Instructions de Monsieur le Général de Corps d'Armée, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant de la 1ère et la 5ème Région militaire, ont procédé le 26 janvier 2019, au déneigement des routes et des pistes bloquées à Bouira, Jijel et Souk Ahras», a expliqué le MDN.

Selon la même source, les détachements de l'ANP ont, également, «prêté aide et assistance aux citoyens, en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires». Un détachement de l'ANP relevant du secteur militaire de Jijel a ouvert la piste reliant les zones d'El-Krarta, El-Hayayna, Ain Loubna, Oued Boukraa sur une distance de 7 kilomètres, et a apporté une assistance médicale aux citoyens de ces zones. Un autre détachement de l'ANP, relevant du secteur militaire de Souk-Ahras, a procédé à l'ouverture de la route nationale numéro 20 reliant Souk-Ahras et El-Taref dans le tronçon de Fedj Lamed, Daira de Ouled-Idriss, ce qui a permis de faciliter la circulation sur cette route, a-t-on ajouté.

## ALGÉRIE-UE Université de Ouargla : lancement du programme AFEQ de formation de formateurs

Une session de formation des formateurs au titre de la mise en œuvre du programme «AFEQ» a été lancée hier à l'université "Kasdi Merbah" d'Ouargla, a-t-on constaté. Inscrite dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE), le programme d'appui à l'adéquation-formation-emploi et qualification (AFEQ) s'assigne comme objectifs la consolidation du rôle des entreprises et secteurs économiques dans l'opération de formation professionnelle et universitaire et l'insertion des jeunes dans la vie active, a indiqué à l'APS le Directeur général du programme, Mourad Lamia, en marge de l'ouverture de la cérémonie de lancement de cette session de formation des formateurs.

Ce programme vise également à consolider l'université et à ouvrir des offres de formation tenant en compte les besoins du marché local de l'emploi, selon une approche d'adaptation des capacités en fonction de ces besoins et la mise au point de programmes d'enseignement en premier et second paliers, en adéquation avec les besoins de l'emploi de la wilaya, a-t-il précisé.

Trois universités «pilotes» (Alger, Oran et Ouargla) ont été retenues pour la mise en œuvre du programme AFEQ, à la lumière de l'impulsion de l'emploi entre les entreprises et la formation (universités), à la faveur d'un financement triennal de près de 11 millions euros (ME), dont 10 millions d'euros de l'UE et Un (1) million d'euros comme contribution algérienne, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, le nombre sans cesse croissant ces dix dernières années d'étudiants en Algérie est à l'origine de certains problèmes liés à la qualité de formation et de l'employabilité, obligeant l'université à prévoir, à ces hautes qualifications, des opportunités de vie et de carrières méritées et l'examen de la question de l'employabilité liée à l'adéquation entre le niveau de qualification et les métiers recherchés.

Lancé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, avec le concours des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, l'université d'Ouargla s'est vue accorder quatre offres de formation afférentes à l'aquaculture et la pisciculture, la production et les techniques des puits, les énergies renouvelables et les systèmes de transports et de logistiques.

La gérante du programme et représentante de la délégation de l'UE, Mme Nawal Rabia, a indiqué que cette manifestation, devant s'étaler au 31 janvier en cours, sera mise à profit pour examiner les offres de formation disponibles et la formation des formateurs (futurs encadreurs d'étudiants), à travers des ateliers spécialisés, encadrés par des experts internationaux de l'Union Européenne.

Mme. Rabia a indiqué que le programme «AFEQ» s'appuie sur les objectifs d'adaptation des qualifications aux exigences des offres d'emploi exprimées par les secteurs économiques prioritaires, l'adéquation structurelle entre la formation et l'emploi en plaçant l'entreprise entre la formation et l'emploi par le rapprochement entre l'entreprise et le système de formation universitaire.

Ces sessions de formation de formateurs ont été lancées à partir de l'université Bab-Ezzouar (Alger), et seront poursuivies le 14 février prochain à l'université d'Oran, avant d'être couronnées par des tests d'évaluation en prévision de la mise en œuvre effective du programme.

APS

## ALGÉRIE-TUNISIE : Début des travaux du comité technique mixte de coopération dans le domaine de la poste et des TIC

Les travaux de la 3ème session du comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la poste et des technologies de l'information et de la communication ont débuté hier à Alger.



Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des recommandations de la 21ème session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis en mars 2017, est coprésidée par la ministre de la Poste, des

Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, et du ministre tunisien des Technologies de l'information et de l'économie numérique, Anouar Maarouf.

Cette session permettra l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux parties et le suivi des recommandations issues de la 2ème session de ce comité qui s'est tenu en mars 2016 à Tunis, notamment

dans le domaine de la poste, des technopoles, de la gestion des fréquences dans les zones frontalières, des infrastructures et des services de télécommunication, ainsi que du développement de l'économie numérique.

## LA MINISTRE DE LA POSTE, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DES TECHNOLOGIES ET DU NUMÉRIQUE, HOUDA-IMANE FARAOUN «La coopération a enregistré d'importantes avancées dans le domaine postal et dans les TIC»

La coopération entre l'Algérie et la Tunisie a enregistré d'importantes avancées dans les domaines de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a indiqué hier à Alger la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun.

«Nous avons discuté du travail déjà accompli par l'Algérie et la Tunisie et apprécié les importantes avancées enregistrées en matière de coopération dans le domaine de la Poste et des TIC», a déclaré Mme Faraoun lors d'un point de presse conjoint avec son homologue tunisien, Anouar Maarouf, à l'issue des travaux de la 3ème session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans les domaines de la Poste et des TIC. Parmi ces avancées figurent notamment «la réalisation de centres d'échange postaux au niveau des frontières des deux pays», a-t-elle relevé, considérant ce volet comme étant une «priorité» pour l'Algérie et la Tunisie.

«L'autre axe important discuté avec la partie tunisienne est celui relatif au réseau satellitaire. Nous allons œuvrer pour que la Tunisie bénéficie du satellite de télécommunications algérien Alcomsat-1», a-t-elle ajouté. La ministre a indiqué avoir abordé avec la partie tunisienne la coopération dans le domaine des réseaux de câbles en fibre optique sous-marins, estimant qu'un rapprochement des deux infrastructures «permettra de réduire les coûts de connexion de l'Afrique avec le reste du monde».

«Concernant les câbles sous-marins où chacun des pays dispose de ses pro-

pres infrastructures, le rapprochement des deux infrastructures permettra de réduire les coûts de connexion de l'Afrique avec le reste du monde notamment avec l'Europe», a-t-elle estimé. De son côté, le ministre tunisien a indiqué que la 3ème session du Comité technique mixte algéro-tunisien a été l'occasion «d'échanger autour de sujets qui concernent les deux pays, des perspectives de coopération et de leurs positions sur des sujets internationaux».

«Cette session est venue renforcer davantage les relations bilatérales entre les deux pays notamment les relations stratégiques dans le domaine de la poste et de l'économie numérique», a-t-il ajouté. M. Maarouf a plaidé en faveur d'un renforcement de la coopération bilatérale notamment en matière technologique et de l'utilisation mutuelle des infrastructures dédiées à la fibre optique dont disposent les deux pays.

«Nous nous sommes mis d'accords pour que l'Algérie et la Tunisie bénéficient de leurs infrastructures respectives, en ce qui concerne les réseaux en fibre optique», a-t-il dit. Il a relevé que la Tunisie «bénéficiera» des réseaux en fibre optique algériens, notamment des projets de réalisation d'un réseau en fibre optique transsaharien (reliant l'Algérie à l'Afrique) et d'un autre réseau en fibre optique sous-marin reliant l'Algérie à l'Europe, tandis que «l'Algérie va bénéficier notamment du réseau In-



ternet déployé en Tunisie», a-t-il ajouté.

Le ministre tunisien a indiqué que cette rencontre a été l'occasion de procéder à une évaluation de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux pays et le suivi des recommandations issues de la 2ème session de ce comité qui s'est tenu le 13 et 14 mars 2016 à Tunis.

Plusieurs sujets ont été à l'ordre du jour de cette session notamment la coopération dans le domaine postal, les technopoles, la gestion des fréquences dans les zones frontalières, les infrastructures et services de télécommunication, ainsi que le développement de l'économie numérique. La 3ème session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la Poste et des TIC s'inscrit conformément aux recommandations de la 21ème session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis le 9 mars 2017.

## ALGÉRIE-IRAN

## La politique extérieure de l'Algérie repose sur «des principes constants inspirés de sa glorieuse Révolution» (Si Afif)

La politique extérieure de l'Algérie repose sur «des principes constants inspirés de l'histoire de sa glorieuse Révolution, notamment le respect de la souveraineté des Etats et la non ingérence dans leurs affaires internes», a affirmé, samedi à Téhéran, le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, rapporte dimanche un communiqué de la chambre basse.

M. Si Afif, accompagné d'une délégation dans le cadre d'une visite officielle en République islamique d'Iran, a eu un entretien avec le président de la Commission de sécurité nationale et de politique extérieure de l'Assemblée consultative islamique d'Iran (Majliss Echoura), qui a porté notamment sur «les voies à même de renforcer les relations de coopération entre ces deux instances législatives», a précisé la même source.

Lors de cette rencontre, M. Si Afif a souligné que «la politique extérieure de l'Algérie repose sur des principes constants inspirés de l'histoire de sa glorieuse révolution», mettant en avant «l'importance du respect de la souveraineté des Etats et la non ingérence dans leurs affaires internes», ainsi que «les graves conséquences induites par l'ingérence étrangère, qui n'a fait que compliquer les situations de crise».

Dans ce cadre, il a insisté sur «l'impératif de renforcer la coopération pour relever les défis actuels, particulièrement le terrorisme et le crime organisé». De son côté, le président de la Commission de sécurité nationale et de politique extérieure de l'Assemblée consultative is-

lamique d'Iran (Majliss Echoura) a rappelé «plusieurs positions historiques de l'Algérie», soulignant «le profond respect que son pays voue à l'Algérie».

Dans le cadre de cette visite, la délégation parlementaire avait rencontré, au siège de l'Assemblée consultative islamique d'Iran (Majliss Echoura), les membres du groupe d'amitié Iran-Algérie. L'entretien a été, pour le président du groupe d'amitié, l'occasion d'appeler à «hisser l'action au niveau de la dynamique caractérisant les relations bilatérales». De son côté, M. Si Afif s'est félicité de «la volonté politique des deux pays à promouvoir leurs relations», affirmant que le groupe d'amitié était «l'un des mécanismes efficaces pour la réalisation des objectifs de la diplomatie parlementaire visant à asseoir des relations solides entre les deux pays».

Par ailleurs, la délégation parlementaire algérienne a été reçue par le premier vice-président de la République islamique d'Iran chargé des relations parlementaires, lequel après avoir transmis «les salutations du président Hassan Rouhani au président de la République Abdelaziz Bouteflika», a tenu à réitérer



«la disponibilité de son pays à développer la coopération parlementaire avec l'Algérie, notamment à la lumière des relations politiques exceptionnelles», ajoutant que ces relations «offrent un climat positif favorisant la diversification de cette coopération de manière à englober davantage de domaines».

Lors de cet entretien, M. Si Afif a mis en avant «l'importance du protocole de coopération, signé par les parlements des deux pays».

Soulignant «le rôle de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme», M. Si Afif a évoqué les résultats de la politique de réconciliation initiée par le prési-

dent Abdelaziz Bouteflika. L'Algérie est parvenue à tourner la page de la décennie noire grâce à la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a-t-il soutenu plaidant pour «la conjugaison des efforts face au terrorisme» et «l'appui des solutions pacifiques pour la sortie de crises».

## ROUTES

## Participation «qualitative» au Salon international de la sécurité et de la prévention routière

Le Directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), Ahmed Nait El Hocine, a affirmé hier que l'Algérie abritera à partir de lundi et jusqu'au 30 janvier au palais des expositions (Pins-maritimes-Alger) le Salon international de la sécurité et de la prévention routière qui sera marqué par une participation «qualitative» d'acteurs nationaux et étrangers activant dans ce domaine.

«Ce salon international verra la participation de plus de 40 participants dont des institutions nationales et étrangères, notamment de France et de Suède, activant dans le domaine de la sécurité routière», a fait savoir M. Nait El Hocine lors d'une conférence de presse au quotidien El-Moudjahid à la veille du lancement de ce salon, soulignant que les opérateurs étrangers procéderont lors de cette édition à mettre en avant et à simplifier les mesures adoptées dans leur pays pour la lutte contre l'insécurité routière.

Ce salon verra également, a-t-il ajouté, la participation de l'université à travers l'Ecole supérieure d'informatique, chargée de créer quelques applications sur la sécurité routière, outre d'autres acteurs de la société civile notamment l'association des cyclistes et ce à la lumière de la croissance de l'implication des cyclistes dans les accidents.

Selon le directeur de la CNPSR, le bilan des victimes d'accidents de la route a connu un net recul ces dernières années grâce aux normes adoptées en termes de sécurité routière et aux fermes mesures juridiques contenues dans la nouvelle législation, outre les campagnes de sen-

sibilisation ayant mené à la baisse constante des indicateurs d'insécurité routière.

Il a indiqué que l'année 2018 a été moins meurtrière par rapport à 2017, soulignant que 1.300 personnes ont échappé à la mort lors de l'année dernière au niveau des routes. L'année dernière, 3.310 personnes ont trouvé la mort et 32.370 ont été blessées dans 22.991 accidents de la route au niveau national, soit un recul de 9,04% pour le nombre de morts et de 10,24% pour celui des blessés tandis que le nombre d'accident a baissé de 8,04%, a-t-il précisé.

Pour rappel, le bilan du CNPSR de 2017 avait fait état de 3.639 morts et 36.287 blessés dans 25.038 accidents de la route. M. Ahmed Nait El Hocine a qualifié, pour sa part, ces chiffres «d'encourageants» mais «insuffisants» au même temps, d'autant que le bilan était toujours «lourd», précisant que 3.300 personnes avaient trouvé la mort sur les routes du pays en raison de plusieurs facteurs notamment l'excès de vitesse.

L'excès de vitesse demeure, a-t-il dit, le facteur principal (30%) des accidents de la route dont la majorité survient entre 18:00 et 00:00. Pour lui, il faudrait investir dans le sens de la modification des comportements des conducteurs à travers de la sensibilisation pour mettre un terme aux drames qui endeuillent des familles entières. Après avoir rappelé des différentes campagnes de sensibilisation or-



ganisées par le CNPSR, notamment durant la rentrée scolaire et les vacances, le directeur a révélé que des caravanes de sensibilisation étaient en cours d'organisation en collaboration avec le groupe Sonatrach dans les wilayas du Sud.

Le directeur du CNPSR a appelé, par ailleurs, au déploiement de davantage d'efforts pour réduire le bilan des accidents routiers, faisant savoir que la nouvelle loi sur la sécurité routière 17-05 stipulait la création d'un conseil consultatif au niveau du premier ministre, lequel concerne les orientations stratégiques de la sécurité routière. Cette loi propose, aussi, la création d'une délégation na-

tionale pour la sécurité routière, chargée de l'exécution opérationnelle de toutes les orientations stratégiques du Gouvernement en la matière. Cette délégation, a-t-il révélé, verra la lumière juste après la promulgation des textes d'application de ladite loi. Parmi les mesures contenues dans cette loi, figure le permis à points dont la généralisation est en cours selon un programme tracé par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, indiquant que cette mesure, lancée au début à Alger ensuite à Laghouat, sera généralisée sur tout le territoire national en 2019.

## PIB: Une croissance globale de 0,8% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018

La croissance globale du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Algérie a été de 0,8% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 par rapport au même trimestre de l'année 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cependant, la croissance du secteur des hydrocarbures a reculé de 9,3% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 comparativement à la même période de 2017.

Ainsi, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 3,3% au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière par rapport à la même période de 2017. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été essentiellement tirée par le secteur agricole et celui du Bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH, y compris services et travaux publics pétroliers). En effet, le secteur agricole a enregistré une performance soutenue de 7,2%, tandis que le secteur du BTPH (y compris services et travaux publics pétroliers) a réalisé une croissance de 5,9%.

D'autres secteurs ont également participé à cette performance de la croissance économique hors hydrocarbures. Il s'agit des secteurs, respectivement, de l'Industrie (+4%), des Services marchands (+3,7%) et des Services non marchands (+1,4%), détaille l'Office. Les Services Marchands sont les Transports et communications, le Commerce, les Services fournis aux entreprises et aux ménages, ainsi que les Hôtels-Cafés-Restaurants.

Quant aux services non marchands, ils concernent les affaires immobilières, les services financiers et les administrations publiques.

Par ailleurs, l'ONS relève qu'en valeurs courantes, le PIB du 3<sup>e</sup> trimestre 2018 a connu une croissance de 10,9% (contre 5,9% au 3<sup>e</sup> trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016).

Dans ce sens, l'Office précise que la hausse du niveau général des prix au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 a été de 10% (contre 4,9% au 3<sup>e</sup> trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016).

Cette hausse du déflateur du PIB s'explique essentiellement par la hausse des prix des hydrocarbures.

## CHANGE: Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 27 janvier au 2 février 2019, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 116,77 DA à l'achat et à 123,90 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 132,74 DA à l'achat et à 140,86 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 30 décembre 2018 au 5 janvier 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,79 DA à l'achat et à 123,92 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 132,91 DA à l'achat et à 141,03 DA à la vente.

Il y a une année (du 28 janvier au 3 février 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 111,61 DA à l'achat et à 118,42 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 139,27 DA à l'achat et de 147,79 DA à la vente.

**Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 27 janvier au 2 février 2019**

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	116,77	123,90
1 EUR	132,74	140,86
1 CAD	87,40	92,77
1 GBP	152,26	161,58
100 JPY	106,45	112,96
1 SAR	31,43	33,04
1 KWD	384,87	408,50
1 AED	31,79	33,73
100 CHF	11734,38	12.455,74
100 SEK	1.293,42	1.372,84
100 DKK	1.778,58	1.887,33
100 NOK	1.361,70	1.445,25

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	117,95	123,90
1 EUR	134,09	140,86
1 CAD	88,29	92,77
1 GBP	153,81	161,58
100 JPY	107,53	112,96
100 CHF	11.853,51	12.455,74
100 SEK	1.306,55	1.372,84

## LE DG D'AIR ALGÉRIE, BEKHOUCHE ALLACHE : «La révision à la hausse des redevances de navigation aérienne impactera négativement les dépenses d'Air Algérie»

Une éventuelle révision à la hausse des redevances de navigation aérienne pour le financement de l'Agence nationale de l'aviation civile, dont la création est prévue en vertu du projet de loi relatif à l'aviation civile, impactera négativement les dépenses d'Air Algérie, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de la compagnie nationale, Bekhouche Allache.

Lors de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, M. Bekhouche a précisé que la compagnie Air Algérie "se réjouit de l'initiative de la tutelle concernant la création de cette instance (Agence nationale de l'aviation civile), jouissant d'une autonomie administrative et financière, conformément aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

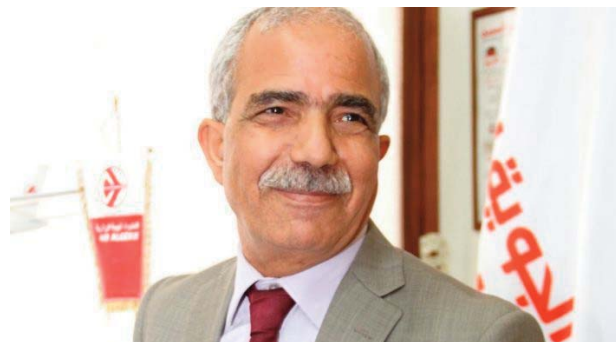
Rappelant qu'Air Algérie est membre de l'Association internationale du transport aérien (IATA), exerçant conformément aux résolutions de l'OACI, notamment les annexes 17 et 18 relatives respectivement à la sûreté et à la sécurité, M. Bekhouche a expliqué que la création de l'Agence nationale de l'aviation civile se voudrait un transfert des missions confiées à la Direction de l'Aviation civile et de la Météorologie (DACM) à cette nouvelle instance autonome.

Néanmoins, les moyens proposés pour le financement de cette instance, notamment ceux issus des redevances de navigation aérienne devront impacter négativement les dépenses, en cas de leur révision à la hausse, a souligné le DG d'Air Algérie.

Dans l'exposé des motifs du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, il a été souligné que la politique suivie par le gouvernement en matière d'aviation civile, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant le développement du domaine du transport aérien.

Partant, la poursuite de toutes ces actions pour la mise en place d'un système législatif et réglementaire, en plus de la régulation de l'ensemble des activités d'aviation civile, implique l'aide au développement des initiatives prises, tant par le secteur public que privé, tout en insistant sur la nécessité que l'Administration exerce ses missions souveraines (organisation, surveillance et régulation), en vue de garantir des avantages économiques et sociaux profitables à tous, précise la même source.

Parmi les actions prioritaires de cette politique, il a été souligné le dévelop-



pement des méthodes nécessaires aux plans législatif et réglementaire, en adéquation avec les engagements internationaux, en sus de l'instauration d'un cadre institutionnel adéquat.

Pour ce faire, ajoute la même source, il est devenu impératif de procéder à la création d'une Agence nationale de l'aviation civile, d'autant que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a recommandé à ses membres l'octroi de l'autonomie juridique et financière à l'Administration de leur aviation civile pour leur permettre d'accomplir pleinement leur mission et trouver une solution au problème d'absence de mécanismes de financement.

En Algérie, ces missions sont confiées actuellement au ministre en charge de l'aviation civile qui les exerce, à travers les instances placées sous sa tutelle.

Il a été constaté que ces instances "rencontrent des difficultés dans l'accomplissement de leur mission", et c'est pour cela que le projet de loi propose leur réorganisation sous forme d'une Agence nationale de l'aviation civile.

Cette réorganisation repose sur des opérations d'audit effectuées par l'OACI en Algérie, dont le constat et les réserves ont révélé "une faiblesse de l'administration actuelle de l'aviation civile", outre "un déséquilibre flagrant entre ressources humaines et moyens matériels, dont disposent ces instances qui rencontrent des difficultés dans la supervision et le contrôle des activités de l'aviation civile". Le texte rappelle également la qualité de membre de l'Algérie de la convention de Chicago de 1944, relative à l'aviation civile internationale, en vertu de laquelle les Etats contractants s'engagent au respect des normes et exi-

gences établies par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui n'a de cesse, depuis des années, d'insister sur deux domaines prioritaires à savoir: la sécurité et le contrôle du trafic aérien. Ainsi, "la création de l'Agence nationale de l'aviation civile tend à permettre de pallier les lacunes actuelles", selon l'exposé des motifs du projet de loi. Cette Agence est dotée de l'autonomie de gestion et d'un réel pouvoir de décisions en ce qui concerne le libre exercice des missions dont elle est investie en tant qu'Autorité de régulation de l'aviation civile.

Les missions de cette Agence ont trait essentiellement aux questions juridiques, techniques et économiques concernant la régulation et le contrôle des activités des prestataires de services d'aviation civile.

Le projet de loi souligne la nécessité de doter cette agence de personnels qualifiés aptes à assumer les missions qui leurs sont dévolues, et qui bénéficieront, parallèlement, de mesures incitatives dans le cadre de l'encouragement de l'attraction des compétences.

L'Agence sera financée essentiellement par prélèvement dur les redevances de l'aviation civile, en vertu des dispositions de l'article 68 de la loi de finances 2005, ajoute la même source.

Dans l'objectif de concrétiser le projet de la création de cette Agence, un nouveau chapitre a été introduit dans la loi n° 98-06 du 7 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile.

De même que l'article 68 de la même loi a été complété en introduisant l'évacuation sanitaire par avion dans les prestations de l'aviation civile.

## COMMERCE EXTÉRIEUR: Hausse des prix à l'importation et à l'exportation sur les 9 premiers mois de 2018

Les prix à l'importation et à l'exportation des marchandises, exprimés en dinars, ont connu des hausses durant les neuf premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de 2017, indique l'Office national des statistiques (ONS).

Ainsi, les prix en dinars à l'importation des marchandises ont augmenté de 12,2%, tandis que ceux à l'exportation ont enregistré une forte hausse de 38,2% entre les deux périodes de comparaison, indique l'ONS dans sa publication portant sur l'Indice des valeurs unitaires (IVU) du commerce extérieur de marchandises.

En termes de variation des prix à l'importation de marchandises par catégories de produits, l'ONS relève que tous les produits ont connu des hausses.

Il s'agit des prix à l'importation des combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+30,2%), des produits chimiques et produits connexes (+14%), des boissons et tabacs (+13,9%), des articles manufacturés (+12,8%), des machines et matériels de transports (+11,2%), des matières brutes non comestibles sauf carburants (+9,3%), des articles manufacturés

divers (+8,4%), des produits alimentaires et animaux vivants (+7,5%) et des huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (+3,9%).

Concernant les prix à l'exportation, quatre (4) groupes de produits sur les sept (7) qui constituent la structure des exportations ont enregistré des hausses durant les neuf premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de 2017.

Ces quatre (4) groupes de produits sont les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+39,6%), les boissons et tabacs (+24,6%), les articles manufacturés (+18%) et les produits chimiques et produits connexes (+12,8%).

Quant aux trois (3) groupes de produits qui ont connu une baisse des prix à l'exportation, ils concernent les produits alimentaires et animaux vivants (-11,3%), les matières brutes non comestibles (sauf carburants) et les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (-10,1%), ainsi que les machines et matériels de transport (-1,8%), détaille l'organisme des statistiques.

## DÉMISSION DU PATRON DE RENAULT: Un départ et des interrogations

Plus de deux mois après son arrestation à Tokyo pour soupçons de dissimulation de revenus au fisc japonais et d'abus de confiance, le patron du groupe automobile français Renault a finalement envoyé sa démission depuis sa cellule.

**Cherbal El-Mehdi**

C'est le ministre de l'économie, Bruno Lemaire qui s'est chargé de l'annoncer à la presse.

Après quoi, une nouvelle direction a été installée, avec Jean-Dominique Senard venu du groupe Michelin, à la tête du conseil d'administration et Thierry Bolloré, dauphin désigné de Carlos Ghosn comme directeur général.

Cet épisode ne clôt pas pour autant le feuilleton du constructeur automobile français soumis depuis le début de cette affaire aux projecteurs de l'actualité.

Sitôt sa démission annoncée, le montant des indéfinies dues à Ghosn fait déjà polémique, dans un contexte marqué par la contestation des gilets jaunes sur, justement, la question du pouvoir d'achat.

Pour l'heure rien ne sera décidé avant un prochain conseil d'administration qui se prononcera sur la question au printemps prochain.

Mais les calculs sont sortis avec les commentaires de ceux qui, au mieux y voient un sujet «sensibilisable», au pire «un dossier explosif». «Si tout ce qui lui est normalement dû lui est versé, il va toucher au cours des prochaines années plusieurs dizaines de millions d'euros.

Mais l'État et les syndicats comptent faire pression pour que la somme soit la plus basse possible», avise le site [www.caradisiac.com](http://www.caradisiac.com) qui, comme beaucoup d'autres organes de presse en France s'attarde sur la question.

Et pour cause, les montants dus au patron démissionnaire



devraient aller de 1 à plusieurs dizaines de millions d'euros selon l'assiette des indemnités prise en compte et le volume de la quote-part de sa rémunération variable.

Il lui est effectivement dû une partie de la rémunération en actions gratuites estimée, selon ce même site, à 123 millions d'euros compte tenu du cours actuel de la valeur de l'action Renault.

Ce qui est sûr pour l'heure, c'est que dans le contexte sociopolitique actuel de la France, les pouvoirs publics et les syndicats regarderont de près cette affaire : «Je peux vous dire que nous serons extrêmement vigilants, comme actionnaires de référence, sur les conditions de départ qui seront fixées par le conseil d'administration» a indiqué le ministre français de l'Économie.

Hormis cela, les observateurs de la scène française tentent par ailleurs de lire entre les lignes ce changement du staff managérial et

ses possibles implications sur le devenir du groupe Renault et de son alliance stratégique avec les constructeurs japonais Nissan-Mitsubishi.

Dans un éditorial daté du 23 janvier, le site du quotidien [lemonde.fr](http://lemonde.fr) évoque en titre «un changement opportun à la tête de Renault», avant de s'avancer sur des prévisions d'amélioration de la conduite managériale du groupe après la fin, écrit-il, d'«une gouvernance devenue autocratique, qui est en partie à l'origine du scandale actuel».

Cela pourrait également contribuer, selon cet éditorialiste, à améliorer la confiance avec les partenaires japonais et, par conséquent redorer le blason de cette alliance qu'il voit «largement distancée sur les principaux indicateurs de la pérennité d'une entreprise : qu'il s'agisse de la capacité d'investissement, de la recherche et développement ou des flux de trésorerie».

## VIETNAM: Un champ pétrolier débute sa production au sud du pays

Le champ pétrolier de Ca Tam, situé au large des côtes du sud du Vietnam, a débuté vendredi sa production et devrait rapporter 1 milliard de dollars aux caisses de l'État. Le champ pétrolier, exploité par l'entreprise Vietsovpetro, une joint-venture entre PetroVietnam et le groupe privé russe Bitexco, a produit 1.630 tonnes métriques pour sa première journée d'exploitation. Le champ de Ca Tam est raccordé aux installations du champ pétrolier de Bach Ho, le plus grand gisement du pays, également exploité par Vietsovpetro.

En vertu d'un accord signé en 2012, Vietsovpetro prendra 55% du pétrole produit dans ce gisement, PetroVietnam 30% et Bitexco 15%.

Le site Ca Tam est le premier gisement à entrer en production au Vietnam depuis plusieurs années après la chute des prix du pétrole en 2014 qui a ralenti l'exploration. Le gisement a une importance capitale pour le Vietnam dans le contexte de la baisse de production dans les principaux gisements du pays, ce qui a mis l'industrie en difficulté pour maintenir la production de pétrole et de gaz. La production de pétrole brut du Vietnam devrait baisser de 10% par an d'ici 2025, avait annoncé PetroVietnam en octobre dernier. La production du pétrole a chuté de 27% en 2018 pour s'établir à 11,3 millions de tonnes métriques, selon PetroVietnam.

## CLASSEMENT: Le Vietnam figure parmi les 60 économies les plus innovantes du monde

Le Vietnam, un pays d'Asie du Sud-Est est apparu pour la première au «Bloomberg Innovation Index» des 60 économies les plus innovantes du monde et s'est vu classé 45ème dans l'indice pour 2019.

L'Inde, le Mexique et l'Arabie saoudite figurent également parmi les nouveaux venus sur cet indice.

L'indice analyse des dizaines de critères en utilisant sept paramètres, y compris les dépenses de recherche et développement, les capacités de fabrication et la concentration de sociétés publiques de haute technologie. Le Vietnam s'est classé au 34ème rang en termes de densité de hautes technologies, 39ème en termes d'activité brevets et 59ème en termes de productivité. La Corée du Sud a conservé sa première place dans l'indice Bloomberg, suivie par l'Allemagne, la Finlande et la Suisse. Les autres pays d'Asie du Sud-Est qui figurent dans le classement sont Singapour (6ème), la Malaisie (26ème) et la Thaïlande (40ème).

## ARABIE SAOUDITE : Résultats mitigés pour le groupe pétrochimique Sabic

Le géant saoudien de la pétrochimie Sabic a annoncé hier que son bénéfice net au quatrième trimestre avait chuté en raison de la baisse des prix de ses produits, mais qu'il avait progressé de 17% en 2018.

Sabic, la plus grande société cotée en bourse du royaume saoudien, a indiqué dans un communiqué que son bénéfice net au dernier trimestre de 2018 avait baissé de 12,4%, à 864 millions de dollars, contre 987 millions sur la même période en 2017.

La compagnie a expliqué cette chute par la baisse des prix de vente de ses produits et une baisse des résultats de ses entreprises associées et coentreprises.

Les prix des produits chimiques sont liés à ceux du pétrole, qui ont chuté à partir d'octobre 2018 en raison de craintes d'une offre excédentaire, juste après s'être hissés à leurs plus hauts niveaux depuis quatre ans.

Le bénéfice de Sabic, l'un des dix premiers fabricants mondiaux de produits pétrochimiques, a toutefois progressé de 17% en 2018 pour atteindre 5,74 milliards de dollars (contre 4,91 mds l'année précédente), notamment grâce à une augmentation de ses ventes, a précisé l'entreprise. Le chiffre d'affaires de l'entreprise, dans laquelle le gouvernement saoudien détient une participation de 70%, a augmenté de 12,9% en 2018, à 45,1 mds USD, contre 39,9 mds USD en 2017. La compagnie pétrolière nationale saoudienne Aramco a entamé à l'été 2018 des discussions pour l'acquisition de la participation du gouvernement dans Sabic, afin de diversifier son portefeuille. Le montant total de l'opération pourrait dépasser 70 mds USD. Sabic est l'un des fleurons de l'industrie en Arabie saoudite qui tente de diversifier son économie trop dépendante du pétrole.

APS

## ÉMIRATS ARABES UNIS: Une croissance économique annuelle de 3,8% prévue entre 2019 et 2023

L'économie des Emirats arabes unis (EAU) devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 3,8% entre 2019 et 2023, a annoncé la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï dans un rapport.

Sous l'impulsion d'une hausse des flux d'investissement et de la consommation privée, l'économie des Emirats arabes unis (EAU) devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 3,8% entre 2019 et 2023, selon le rapport.

Les prévisions de croissance de la Chambre de commerce de Dubaï pour les EAU sont conformes aux prévisions du Fonds monétaire international, qui prévoit que la deuxième plus grande économie du monde arabe atteindra 3,7% en 2019, après une expansion de 2,9% en 2018.

«La croissance du PIB des EAU au cours des cinq prochaines années sera probablement tirée par le



secteur des transports et des communications du pays, qui devrait enregistrer une croissance record de 7,9% du PIB, suivi de la construction (4,2%), et de l'immobilier et des entreprises (3,8%), a déclaré l'Étude de la chambre de commerce de Dubaï. En outre, les mesures prises récemment pour réduire le coût des activités commerciales aux EAU devraient soutenir l'activité dans les PME et le secteur privé du pays dans un avenir proche.

Les conclusions de l'analyse, fondées sur le modèle macroéconomique des Emirats

arabes unis de la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï, ont été révélées au cours d'un séminaire d'entreprise organisé récemment par la cette institution, qui a examiné les projections de croissance des EAU et des économies mondiales, les principaux marchés d'exportation de Dubaï et les opportunités d'exportation les plus attrayantes pour les commerçants de l'Émirat de Dubaï.

L'analyse a identifié d'autres facteurs clés susceptibles de stimuler l'activité économique dans les EAU, notamment une politique budgétaire

expansionniste et un nombre croissant d'investissements dans les infrastructures et la construction à l'approche de l'Expo 2020. Le rapport de la chambre a annoncé une reprise de la consommation privée et des ventes de produits de consommation très cycliques est prévu, et s'étendra à des produits tels que les véhicules, les meubles, les appareils ménagers et les équipements médicaux.

La Chambre de commerce de Dubaï a également prévu une forte croissance de l'investissement grâce aux mesures de relance budgétaire prises par le gouvernement.

Pour Dubaï, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord représentent la plus grande part des exportations (41%) et de l'Amérique latine (0,8%), ont révélé des données commerciales pour les neuf premiers mois de 2018.

## TISSEMSILT: Tentative de braquage d'un bureau de poste au chef-lieu de wilaya



Abed Meghit

Le bureau d'Algérie Poste « Naânaa Ahmed » situé dans l'immeuble de 26 LSP, près de la cité 320 logements à Tissemsilt, chef lieu de wilaya, a fait l'objet, ce samedi dernier, vers 9h30, d'un braquage, selon notre source.

Cette tentative de braquage s'est produite au moment où le véhicule d'Algérie Poste distribué de fonds à la poste ci indiquée les deux malfaiteurs allumes les fumigènes, et se sont rapproché de l'agent pour dérober le sac contenant de l'argent, le policier qui escorte le véhicule ont été vigilant pour arrêter les deux malfaiteurs.

L'attaque avortée n'a duré que quelques minutes, avant que les assaillants ne prennent la fuite.

Aussitôt alertés pour le renfort, les éléments de la police judiciaire et la BRI sont intervenus, tandis que les braqueurs ont pris la fuite à bord d'un véhicule de marque « Ibiza ».

Les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt ont ouvert une enquête pour identifier les auteurs de ce braquage.

## TIARET: Distribution d'aides à 300 enfants orphelins du secteur de l'éducation

Une opération de distribution de couvertures, de vêtements et de trousseaux scolaires a été lancée, samedi à Tiaret, au profit de 300 enfants orphelins du secteur de l'éducation, à l'initiative de la Mutuelle nationale des travailleurs de l'éducation et de la culture (Munatec) de la wilaya.

Le président de la commission de solidarité à la Munatec, Nouredine Foughali, qui a présidé le lancement de cette initiative, a annoncé que la campagne lancée de Tiaret sera généralisée à toutes les wilayas du pays.

Il a indiqué, au passage, que la Munatec prend en charge, au niveau national, plus de 9.900 orphelins, enfants de travailleurs des secteurs de l'éducation (90 pc) et de la jeunesse et des sports, de la culture, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, en leur accordant des pensions et une couverture sociale, en plus des malades et ayant droits.

En outre, il a fait savoir que la mutuelle réfléchit sur des projets à concrétiser dont celui de création de centres médicaux régionaux disposant de spécialistes et d'équipements sophistiqués pour réduire les coûts des soins aux travailleurs du secteur et ayant droits.

Le même responsable a fait savoir que l'adhésion à la Munatec a augmenté dernièrement suite à l'utilisation de la carte Chiffa, signalant que le nombre d'adhérents a atteint 300.000 au niveau national et que 12.000 dossiers de solidarité dont les assurés souffrent de maladies chroniques ou dangereuses sont pris en charge.

La Munatec dispose de 12 structures hôteliers offrant des prestations aux travailleurs de l'éducation à long terme d'année.

« Il est attendu l'ouverture d'une nouvelle structure prochainement à Béchar en plus du réaménagement de ce genre de structures à Guelma, Khenchela et Oran », a-t-il dit.

La mutuelle emploie 1.000 employés et fonctionnaires au niveau national, a ajouté la même source.

## ALGER Des architectes exposent les détails techniques et artistiques du projet du «Pont d'Alger»

Des architectes et des experts en urbanismes ont exposé, samedi à Alger, les détails techniques et les dimensions socio-économiques du projet «Pont d'Alger».

«Le Pont d'Alger, toujours à sa première phase, pourrait être considéré comme un «projet de société» eu égard aux grandes opportunités qui seront offertes sur les plans socio-économique et touristique à Alger», a soutenu M.

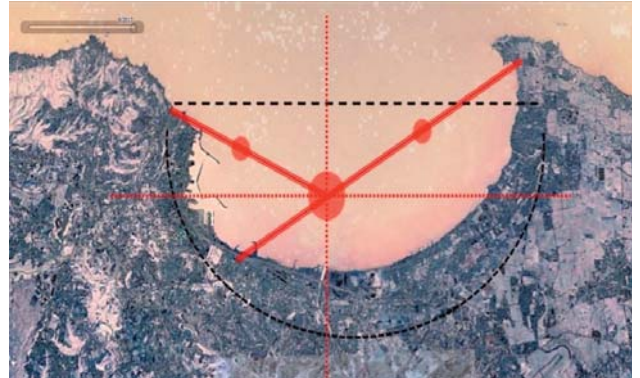
Nassim Baghli, architecte, lors d'une conférence de presse organisée en marge d'une rencontre professionnelle ayant réuni des experts et des architectes algériens et étrangers.

Il a ajouté, en outre, que le «Pont d'Alger» est une «initiative de citoyenneté» (lancée par les deux architectes Nassim et Sihem Baghli), qui a bénéficié du «soutien moral de la wilaya d'Alger», estimant qu'il s'agit d'un «signe positif» de la part de l'administration locale qui encourage «l'organisation de telles rencontres».

L'initiateur a considéré, également, que la phase actuelle exigeait «la collecte d'un grand nombre d'informations» à travers les experts, l'administration ou par le biais des réseaux sociaux, révélant, à ce propos, que l'idée a attiré, au début (depuis 10 ans), l'attention d'architectes de renommée internationale à l'image de Jean Louis Cohen et Rem Koolhaas.

Par ailleurs, M. Baghli a indiqué avoir présenté ce projet à l'architecte français, Jean Nouvelle, à l'occasion de sa dernière visite en Algérie (fin 2018).

La réalisation de ce pont qui reliera



Kettani à Ain Taya, durera 5 ans, a-t-il précisé. De son côté, l'expert Farouk Chiali a appelé à une réflexion sur «les voies et moyens adéquats pour trouver des investisseurs devant contribuer à ce projet qui nécessite des investissements intérieur et extérieur», ainsi que «l'élaboration d'études économiques et financières nécessaires».

Pr. Abdellatif Baghli estime que le Pont d'Alger est «plus qu'un simple projet urbain», expliquant cela par la série de projets accompagnant le grand Pont (îles flottantes).

D'autre part, Pr. Riad Hartani et l'architecte Stephen Zacks (Etats Unis) ont

conforté l'idée de «l'espace ouvert» dans la conception des villes futures et «les changements qui peuvent résulter de ces projets sur la vie quotidienne».

L'architecte Halim Faidi a, pour sa part, exprimé son soutien au projet du grand Pont, soulignant que «l'Algérie doit aujourd'hui trancher sur les options du bien-être et de la sécurité dont doit disposer la capitale ou tout autre ville du pays».

«L'Algérie dispose d'outils et moyens qui lui permettent de penser aux villes de demain, à savoir les villes intelligentes et ce en vue de définir leur rôle socioéconomique», a-t-il dit.

## PORT DE MOSTAGANEM: Croissance de 40% du volume de l'activité commerciale en 2018

L'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a enregistré, l'année dernière, une croissance de 40%, a-t-on appris dimanche auprès de la direction commerciale de cette entreprise.

Les chiffres avancés par le service statistiques relevant de la direction commerciale de l'EPM font état d'une hausse de l'activité commerciale en 2018 de 431.000 tonnes par rapport à 2017 où le volume d'import et export a atteint durant cette période 1,5 millions de tonnes contre 1 million de tonnes en 2017. Les importations ont enregistré, jusqu'à décembre dernier, une hausse de 35%et

une hausse des exportations de 136% de 44.707 tonnes en 2017 à 105.928 tonnes en 2018, a-t-on indiqué. Le bilan fait état d'une baisse de l'importation de céréales de 59%, des semences de pomme de terre de 20%, des viandes rouges de 4%, du béton armé de 90% et des matériaux de construction de 28%.

Le volume des importations de produits chimiques, de véhicules, de moyens de transport, de matériels et d'équipements a baissé face à la hausse de l'importation du bois, des plaques d'acier, du ciment et des engrais chimiques. Il a été enregistré, la même période, l'exportation

de 5.736 tonnes d'hélium, de 8.321 t d'argile utilisé en batterie, de 28.364 tonnes de matériel, de 529 tonnes de pomme de terre de consommation, de 261 tonnes de dattes, de 51 tonnes de maraichers, de 392 t de produits de transformation, et ce en direction des marchés européens, asiatiques et africains.

L'activité des containers a été aussi relancé, soit pour l'import ou l'export, où 30.920 containers ont été déchargés pour un poids de 145.400 tonnes et 28.060 containers d'embarquement vers l'étranger soit un poids de 71.980 tonnes.

La direction commerciale

a indiqué que ce bilan positif est enregistré à la faveur des efforts accentués des actions d'importation et d'exportation et le choix de 16 nouveaux opérateurs économiques pour le port de Mostaganem qui se spécialisent en industries mécaniques, matériaux de construction, bois, semences de pomme de terre et engrais chimiques. A noter que le volume global de l'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint 1.085.757 tonnes en 2018, soit une augmentation de 44.707 tonnes de différentes marchandises.

## BECHAR: Lancement d'une opération de dévasement du barrage de Djorf-Ettorba

Une opération d'envergure de dévasement du barrage de Djorf-Ettorba (60 km au sud de Bechar) vient d'être lancée, a-t-on appris hier de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

Cette opération, qui s'inscrit au titre d'un programme de dévasement de 10 ouvrages similaires à travers le pays initié par le ministère des Ressources en eau, permettra, dans un délai de 32 mois, d'extraire 5 millions de m<sup>3</sup> de vase de ce barrage à partir d'une profondeur de 16 mètres, a-t-on précisé.

Un navire de dragage, fabriqué au pays pour la première fois par la compagnie publique d'équipement indus-

triel Alieco, filiale de l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC), réalisera l'ensemble des travaux liés à cette opération de dévasement du barrage de Djorf-Ettorba, pour un coût de 750 millions DA, dégagee par le ministère des ressources en eau, a indiqué le directeur-général de l'ANBT, lors d'une récente visite de travail dans la wilaya.

«Le dévasement de ce barrage d'une capacité de 365 millions de m<sup>3</sup>, qui alimente à travers sa station de traitement en eau potable les villes de Bechar, Kenadza et Abadla, permettra d'augmenter sa contenance des eaux provenant de l'oued Guir, a expliqué

M. Arezki Baraki. «Ceci, en plus du projet d'élévation de sa principale retenue à 1,4 mètres, soit une capacité de stockage additionnelle de 165 millions de m<sup>3</sup> d'eau, et ce dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des eaux superficielles et l'augmentation des infrastructures de retenues d'eau dans cette wilaya du Sud», a-t-il ajouté.

Une enveloppe de plus de 117 millions DA est dédiée à la concrétisation de cette opération d'élévation de la retenue principale de ce barrage, unique en son genre dans tout le sud-ouest du pays, a fait savoir M. Baraki.

APS



## POMPIER EMPORTÉ PAR LES EAUX À BOUIRA: 500 éléments de la Protection civile participent aux opérations de recherche

Cinq-cents (500) éléments de la protection civile, tous grades confondus, participent aux opérations de recherche lancées depuis jeudi pour retrouver le pompier Mohamed Achour emporté par les eaux pluviales, a indiqué samedi à l'APS le capitaine Nassim Bernaoui, chargé de la communication à la Direction générale de ce corps constitué.

Sous le contrôle et le suivi du Directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Boughellaf et du wali de Bouira, Mustapha Limani, les recherches, qui sont à leur 3ème jour, se poursuivent toujours pour retrouver le corps du pompier emporté par les crues jeudi dernier alors qu'il accomplissait sa mission dans des conditions météorologiques difficiles.

«Les opérations de recherche se poursuivent pour le troisième jour.

Les recherches ont été renforcées par le déploiement des équipes de plongeurs et des unités sinotechniques réparties sur plusieurs points difficiles de la ville de Bouira pour tenter de retrouver le corps de la victime», a expliqué à l'APS le capitaine Bernaoui.

Une équipe, composée d'une vingtaine d'éléments entre plongeurs et autres agents de soutien, a été déployée sur un périmètre s'étendant depuis le lieu de l'accident à la cité des 250 logements de la ville jusqu'au quartier d'Oued D'Hous.

«L'équipe ratisse tout le réseau d'assainissement long de deux kilomètres», a précisé le même officier.

«D'autres unités de 120 éléments soutenues par des plongeurs ont été déployées aussi tout au long d'Oued D'Hous et réparties sur quatre points essentiels.

Un large ratissage a été effectué par nos éléments à l'intérieur du réseau d'assainissement s'étendant jusqu'à Oued D'Hous, mais rien n'a



été trouvé pour le moment», a expliqué le capitaine Bernaoui.

### La Gendarmerie nationale, la Sûreté de la wilaya et des milliers de citoyens à la rescousse

Les services de la gendarmerie nationale et ceux de la sûreté de la wilaya, ainsi que des milliers de citoyens prennent part, eux aussi, aux opérations de recherche aux côtés des troupes de la protection civile.

Malgré la fatigue et le froid glacial régnant sur les lieux, les participants à ces opérations continuent toujours à fournir de gros efforts pour retrouver le corps de la victime.

Les éléments de la Gendarmerie nationale et la Sûreté de wilaya veillent à assurer la sécurité et le bon déroulement des opérations, tandis

que les citoyens apportaient aide et assistance aux différents intervenants.

Dans un climat de solidarité exemplaire, les citoyens, dont plusieurs dizaines venues des wilayas limitrophes comme Tizi Ouzou, Boumerdes et Alger, apportaient de la nourriture et des vêtements, ainsi que quelques moyens matériels pouvant aider les services de la protection civile à retrouver le corps du pompier Mohamed Achour.

Ce dernier est tombé dans un regard avant d'être emporté par la suite par de fortes crues provoquées par les intempéries de jeudi dernier.

La victime est décédé alors qu'il procédait en compagnie de ses collègues au curage de quelques avaloirs et regards de la cité des 250 logements de la ville de Bouira.

## ALGER: 10 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone secourues à El Harrach



Dix personnes ont été victimes, samedi, d'une intoxication au monoxyde de carbone dans un bain maure à El Harrach (Alger), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile d'Alger.

Dix personnes (neuf femmes et un enfant) ont été victimes, samedi aux environs de 15h30, d'une intoxication au monoxyde de carbone dans un bain maure à El Harrach (Alger), a indiqué à l'APS le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Les victimes ont été secourues sur place avant leur évacuation vers le CHU Salim Zemirli, a-t-il précisé.

## INONDATION À ANNABA: 300 personnes secourues durant les dernières 48 heures (PC)

Pas moins de 300 personnes ont été secourues, au cours des dernières 48h, par les éléments de la protection civile de la wilaya d'Annaba suite aux pluies torrentielles qui ont entraîné d'importantes inondations, a-t-on appris samedi auprès de ce corps constitué.

Les opérations de secours ont été effectuées au moyen de bateaux semi-rigides et d'engins mobiles des équipes de la

protection civile qui ont enregistré durant cette période près de 3000 interventions à travers des quartiers d'habitations, des tronçons routiers, des établissements scolaires et économiques, a révélé la même source.

Selon le directeur local des ressources en eau, M. Abdenour Ait Mansour près de 140 millimètres de pluie sont tombés dans la wilaya d'Annaba au cours de ces

deux derniers jours, alors que cela représente en moyenne, «un mois de pluie», soulignant dans ce contexte le débordement de plusieurs cours d'eau de la wilaya.

Les eaux du Oued Bouhdid dans la ville d'Annaba se sont accumulées dans les quartiers situés dans la partie Ouest de la ville, à la cité 1er mai et la RN 44 reliant Annaba et Berrahel, selon la même source. Les communes de Sidi

Ammar et El Bouni ont quant à elles été affectées par la crue des Oueds Mebaoudja et Boudjemâa, a-t-il ajouté.

Le trafic routier a été interrompu sur plusieurs chemins de wilaya (CW) et voies secondaires dans les communes de Seraidi et Chetaïbi en raison des chutes d'arbres, a-t-on ajouté. Pour rappel, ces inondations ont fait 4 morts parmi lesquels un Palestinien et un Chinois.

## DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE SÉTIF : 118 opérations de saisie de marchandises prohibées en 2018



Un total de 118 opérations de saisie de marchandises prohibées ont été enregistrées durant l'année 2018 par la Direction régionale des douanes de la wilaya de Sétif, a indiqué samedi, la sous-directrice de l'information et de la communication au sein de cette direction.

La Direction régionale des douanes, couvrant les wilayas de Sétif, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Bejaïa et Jijel, a recensé l'année dernière, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes 118 opérations de saisie de marchandises prohibées, a précisé à l'APS, l'inspectrice divisionnaire Amel Rehab en marge des festivités marquant la célébration de la Journée mondiale des Douanes, organisée à la maison de la culture Houari Boumediène de la ville de Sétif, sous le slogan «Des frontières smart pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et marchandises».

«La nature des marchandises saisies varie entre des produits prohibés à titre absolu, des produits prohibés à titre relatif, ceux classés sensibles, l'instar du kif traité, où 108,90 kg ont été saisis lors d'une seule opération», a-t-elle précisé. Durant la même période, il a été procédé, a déclaré cette responsable, à la saisie de nombreux types de cigarettes lors de 10 opérations, la saisie de divers types de produits pyrotechniques en 49 opérations, tandis que le reste de cette marchandise est constitué d'armes, de munitions, d'alcool, de véhicules, de médicaments et autres produits.

De son côté, le directeur régional des Douanes de Sétif Mohamed Ben Berahem a mis en avant les efforts déployés par l'administration des Douanes pour se mettre au diapason des modernisations que vit le secteur visant la facilitation de la circulation des marchandises et des personnes, lors de cette rencontre tenue en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya.

A cette occasion, des cadres de ce corps constitué ont été promus et des retraités ont été honorés en plus de la remise des prix à certains lauréats de la finale du concours national de tir aux armes à feu.

## LAGHOUAT: Mise en exploitation de l'hôpital psychiatrique avant la fin de l'année

L'hôpital psychiatrique de Laghouat sera réceptionné et mis en exploitation avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris de la wilaya.

Les travaux de cette structure de santé d'une capacité de 120 lits, actuellement à 90% d'avancement et en phase des travaux secondaires, devraient être réceptionnés durant le premier semestre, a indiqué à l'APS le wali, Ahmed Meguellati. Les services de la direction de la Santé et de la population ont entamé les opérations d'acquisition des équipements, une opération, pour laquelle est consenti un financement de 1,7 milliard DA, a-t-il ajouté.

En parallèle, les travaux se poursuivent pour la réalisation d'un centre anticancéreux (CAC) d'une capacité de 140 lits devant être également réceptionné avant la fin de 2019, ainsi que d'un hôpital de 240 lits à Laghouat et d'un centre Mère-enfant à Aflou, devant tous deux entrer en service avant la fin de l'année.

Ces nouvelles structures de santé, ainsi que trois hôpitaux et un centre Mère-enfant déjà existants, sont appelés à former un «Pôle sanitaire» devant constituer l'ossature d'un futur Centre hospitalo-universitaire, selon la même source. Le projet est conforté l'existence d'une faculté de médecine à Laghouat qui est à sa cinquième année d'existence, devant assurer la qualification du staff médical devant l'encadrer.

## CÔTE D'IVOIRE: 13 morts dans un accident de la route au nord d'Abidjan



Treize personnes ont été tuées, samedi, dans un accident de la circulation à 10 kilomètres de la localité de Ouangolodougou dans l'extrême-Nord ivoirien sur la route du Burkina Faso.

«Le centre de secours secondaire de Ferkéssédougou (Nord) a été alerté pour un accident de la circulation impliquant un car de transport et un camion de bétail sur la route du Burkina Faso à 10 km après Ouangolodougou.

Le bilan définitif est de 13 décès et 26 blessés légers», rapporte le Groupement des sapeurs-pompier militaires (GSPM) dans un communiqué cité par l'agence Chine nouvelle.

En Côte d'Ivoire l'année 2018 a enregistré 19.968 interventions du GSPM dont 12.974 accidents de la circulation (représentant 64,97% des interventions). Au total, 27.164 victimes ont été enregistrées dont 837 décès. Selon l'Office de la sécurité routière (OSER), 95% des accidents de la circulation qui surviennent en Côte d'Ivoire sont dus à des facteurs humains.

## TUNISIE: 13 migrants clandestins arrêtés à la frontière avec la Libye

Des patrouilles communes de la garde nationale de Ben Guerdane (gouvernorat de Médénine) et de Remada (gouvernorat de Tataouine) ont arrêté 13 personnes de différentes nationalités africaines ayant franchi clandestinement la frontière tuniso-libyenne, a rapporté le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, cité dimanche par des médias.

Le ministère public a ordonné aux unités de la Garde nationale de les traduire devant la justice pour «franchissement clandestin des frontières terrestres» et de prendre des mesures légales à leur sujet, indique-t-on de même source.

## BRÉSIL: L'ONU propose son soutien suite à la rupture d'un barrage minier

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, s'est dit profondément attristé par leffondrement d'un barrage minier vendredi à Brumadinho, dans l'Etat de Minas Gerais, dans le sud-est au Brésil.

Selon la presse, au moins 34 personnes auraient perdu la vie et 300 seraient portées disparues après la rupture du barrage minier, qui venait d'être inspecté le 10 janvier dernier. Dans une déclaration publiée par son porte-parole, M. Guterres a affirmé que le système des Nations Unies est prêt à soutenir les autorités brésiliennes dans les efforts de recherche et de secours d'urgence. Le chef de l'ONU a adressé ses condoléances aux familles des victimes et au gouvernement brésilien, déplorant les terribles pertes en vies humaines et les dégâts importants subis par les communautés et l'environnement suite à l'accident.

Il a également souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

## ARABIE SAOUDITE: Une experte indépendante de l'ONU conduira une enquête internationale sur la mort de Khashoggi

La rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Agnès Callamard, se rendra la semaine prochaine en Turquie pour conduire une enquête indépendante internationale sur le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

«Je dirigerai l'enquête indépendante internationale en commençant par une visite en Turquie du 28 janvier au 3 février 2019», a-t-elle déclaré dans un communiqué rendu public vendredi.

Elle sera notamment chargée d'évaluer les circonstances du crime et la nature ainsi que l'ampleur de l'implication des Etats et des individus responsables du meurtre.

Dans cette enquête, Mme Callamard sera accompagnée de la baronne Helena Kennedy, et du professeur Duarte Nuno Vieira de l'Université portugaise de Coimbra.

«L'enquête cherchera également à identifier les moyens par lesquels les Etats peuvent renforcer le respect de leurs engagements internationaux en matière de protection du droit à la vie, de prévention des violations et de reddition des comptes», a déclaré Mme Callamard.

Le 26 octobre 2018, Mme Callamard a appelé de nouveau à diligenter une enquête internationale et pas unique-



ment limitée aux enquêtes que mènent chacune de leurs côtés, l'Arabie saoudite et la Turquie.

Le 4 janvier 2019, le haut-commissaire aux droits de l'homme Michelle Bachelet a estimé que le procès pénal

en Arabie saoudite de personnes soupçonnées d'être impliquées dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi ne répondait pas aux exigences de l'enquête indépendante et internationale qu'elle avait réclamée.

## THAÏLANDE: Des drones anti-pollution à Bangkok

Les autorités métropolitaines de Bangkok ont eu recours à l'usage des drones pour pulvériser de l'eau atomisée et des produits spéciaux afin de tenter de réduire la pollution de l'air qui a atteint des seuils critiques dans la mégapole.

Une flottille de drones a été déployée pour atomiser de l'eau et répandre un composé chimique non nocif dans l'atmosphère afin d'alourdir les particules fines en suspension dans l'air et faire ainsi baisser le niveau de pollution.

Le taux élevé de particules fines en suspension dans l'air (PM2,5) a atteint des niveaux dangereux pour la santé dans la capitale, poussant les autorités sanitaires à lancer des alertes rouges. Le taux de concentration des particules fines a



atteint des niveaux alarmants avec des pics qui culminent à 185 microgrammes au mètre cube d'air, alors que le seuil de tolérance de l'OMS est fixé à 25 microgrammes/m3. Selon un responsable du ½Defense Technology Institute of Thaïlande», une heure de vaporisation a permis de faire baisser la concentra-

tion en particules fines de 10 microgrammes par mètre cube d'air. Ces drones anti-pollution ont été testés dans un petit parc de Bangkok, mais la ville est si vaste que l'efficacité du concept reste encore à démontrer à grande échelle. La Chine avait elle aussi tenté d'utiliser les drones pour résoudre le même problème en 2014.

Face à cet épisode sévère de la pollution de l'air à Bangkok qui sévit depuis plusieurs jours, les autorités ont fait appel à «l'escadron des pluies artificielles» dont les tentatives sont restées vaines en raison de conditions climatiques défavorables au procédé d'insémination des nuages.

Les services municipaux ont également déployé de nombreux camions citernes sur les principales artères de la capitale pour l'épandage de l'eau pressurisée afin de réduire les particules fines dans l'air. Le département de la santé a appelé les habitants de la mégapole à porter des masques anti-pollution et à éviter les activités en plein air. Certaines écoles de la capitale ont même choisi de fermer les portes jusqu'à amélioration de la situation.

## GRANDE BRETAGNE: Le prince Philip exprime ses regrets pour avoir blessé une femme dans un accident de la route

Le prince Philip, époux de la reine Elizabeth II, s'est dit «profondément désolé» d'avoir blessé une femme lors d'un accident de la route il y a dix jours, selon le tabloïd Sunday Mirror.

Le journal a publié une copie de la lettre écrite par Philip et adressée à Emma Fairweather, passagère de la Kia avec laquelle le prince est entré en collision alors qu'il conduisait sa Land Rover. «J'aimerais que vous sachiez combien je suis désolé de mon rôle dans l'accident... Je ne peux qu'imaginer que je n'ai pas vu la voiture arriver, et je suis fort contrit des conséquences», dit la lettre signée par le prince. L'accident s'est produit le 17 janvier près du domaine royal de Sandringham, où Elizabeth et Philip passent une grande partie de l'hiver. Le véhicule que conduisait le prince

est sorti d'une allée du domaine pour s'engager sur une route, est entrée en collision avec une Kia et s'est renversée.

Le prince est sorti indemne de l'accident. La conductrice d'une voiture de tourisme a eu des coupures au genou, la passagère, Emma Fairweather, a eu un poignet cassé, et le bébé qui se trouvait à l'arrière n'a pas été blessé.

Mme Fairweather s'était plainte la semaine dernière dans le Sunday Mirror de n'avoir pas reçu d'excuses de la part du prince.

«J'étais quelque peu secoué après l'accident, mais j'ai été très soulagé qu'aucun de vous n'ait été grièvement blessé», a déclaré Philip dans sa missive, selon le tabloïd.

«J'ai appris depuis que vous aviez un bras cassé. Je suis profondément désolé pour cette blessure», a assuré Philip.



Le prince, 97 ans, a pris sa retraite de ses fonctions publiques en août 2017.

## RUPTURE D'UN BARRAGE AU BRÉSIL: «Aucun défaut constaté»

Une entreprise allemande qui avait certifié en septembre dernier la solidité du barrage minier qui s'est rompu vendredi au Brésil, faisant au moins neuf morts, a indiqué n'avoir constaté «aucun défaut» lors de l'inspection du barrage.

«En septembre 2018, TÜV SÜD a effectué une inspection du barrage pour le compte de l'entreprise brésilienne Vale.

En l'état actuel de nos connaissances, aucun défaut n'a été constaté», a déclaré un porte-parole de l'entreprise. Il a précisé qu'en raison de l'enquête en cours, l'entreprise n'était pas en mesure «de fournir d'autres informations». Cependant, TÜV SÜD se tient à la disposition des autorités brésiennes pour leur fournir «tous les documents nécessaires».

Fondée en 1866, cette entreprise, répartie sur plus de 1.000 sites dans le monde et dont le siège social est à Munich, se présente comme l'un des organismes spécialisés dans les essais et les certifications leaders dans le monde.

Le barrage qui s'est rompu vendredi à Brumadinho, dans l'est du Brésil, faisait 86 mètres de haut et pouvait contenir jusqu'à 12 millions de mètres cubes de résidus miniers, d'après les données de son exploitant,



Vale. Le PDG de l'entreprise brésilienne, F Schvartsman, a indiqué vendredi soir que le barrage, dernièrement inspecté le 10 janvier, avait préalablement été vérifié par TÜV SÜD en septembre 2018. Les causes de la catastrophe n'ont toujours pas été éta-

blies. Samedi, le bilan était d'au moins neuf morts et risquait de s'alourdir considérablement, environ 300 personnes étant encore portées disparues, avec des chances «minimes» de retrouver des survivants, selon les autorités.

## Le bilan de la rupture du barrage porté à 34 morts

La rupture d'un barrage minier au Brésil a fait au moins 34 morts, selon le nouveau bilan des pompiers, qui faisaient état de 11 décès dans leur dernier communiqué.

Ce bilan pourrait encore s'alourdir considérablement, dans la mesure où plusieurs centaines de personnes étaient encore portées disparues.

«Nos données nous indiquent qu'il y a environ 300 disparus», avait précédemment déclaré un porte-

parole des pompiers. «La police, les pompiers et les militaires ont tout fait pour tenter de secourir d'éventuels survivants, mais nous savons qu'à partir de maintenant les chances sont minimes et nous ne trouverons probablement que des corps», avait indiqué auparavant à la presse Romeu Zema, gouverneur de l'Etat de Minas Gerais, où un accident similaire avait fait 19 morts en 2015. Un premier bilan des pompiers avait fait état de 200 disparus,

tandis que les autorités avaient annoncé 150 disparus. Selon les autorités locales, 270 personnes qui se trouvaient sur le site de Vale avaient été retrouvées en vie. S'exprimant lors d'une conférence de presse, le PDG de Vale, Fabio Schvartsman, a affirmé que «la plupart des personnes touchées sont nos employés». «Nous ne connaissons pas encore le nombre des victimes, mais nous savons qu'il sera élevé», a-t-il ajouté. Il a pré-

cisé que la cantine avait été engloutie par la coulée de boue à l'heure du déjeuner. La rupture d'un barrage d'un complexe minier a eu lieu vendredi en début d'après-midi à Brumadinho, commune de 39.000 habitants située à 60 km au sud-ouest de Belo Horizonte, capitale du Minas Gerais. Une marée de boue recouvrait d'immenses surfaces de végétation, et de nombreuses maisons ont été détruites, selon les médias.

## CHINE/POLLUTION DE L'EAU: Fermeture de 79 bateaux restaurants du fleuve Yangtsé



Au total 79 bateaux restaurants activant sur le fleuve Yangtsé, ont été fermés par la municipalité de Chongqing dans le sud-ouest de la Chine dans le but de prévenir la pollution de l'eau, a annoncé jeudi le département de la gestion du trafic. La section du fleuve Yangtsé traversant la zone urbaine principale de Chongqing était affectée par des bateaux restaurants qui déchargeaient directement leurs ordures et eaux usées dans le fleuve, source de la pollution de l'eau. Janvier 2018, Chongqing avait lancé une campagne pour régulariser les bateaux restaurants afin de protéger l'environnement du fleuve.

## KENYA:

## Une explosion dans le centre de Nairobi fait au moins un blessé

Une explosion dans le centre de Nairobi a fait au moins un blessé samedi soir, a-t-on indiqué de source policière, un peu moins de deux semaines après un attentat ayant fait 21 morts dans la capitale kényane.

La personne blessée est un des nombreux pousseurs de charrette à bras à deux roues qui arpentent les rues du centre-ville, a indiqué une source policière présente sur les lieux, citée par l'agence AFP.

«D'après ce qu'il nous dit, quelqu'un lui a donné un bagage à transporter et c'est ce qui a explosé», a précisé cette source, selon laquelle le propriétaire du bagage se serait enfui au moment de l'explosion.

«Nous soupçonnons qu'il s'agit d'un engin explosif improvisé et c'est ce que nous essayons de confirmer».

De nombreuses personnes se trouvaient dans cette rue animée lors de l'explosion, qui a eu lieu à proximité d'un restaurant, d'un cinéma et d'une gare routière. Selon des médias sur place, la zone a été bouclée par les policiers, qui menaient samedi soir des recherches à proximité de la charrette à bras en métal, à peine abîmée, sur laquelle se serait trouvé l'engin explosif.

Cette explosion intervient un peu moins de deux semaines après une attaque menée par un commando terroriste contre un complexe hôte-

lier de Nairobi, qui a fait 21 morts et a été revendiqué par les terroristes somaliens du groupe Shebab.

L'attaque du complexe DusitD2, dans un quartier verdoyant de Nairobi, avait débuté le 15 janvier lorsqu'un kamikaze s'était fait exploser devant la terrasse d'un des restaurants du complexe. Quatre autres membres du commando avaient plus tard été tués par les forces de sécurité, lors d'un siège qui s'est achevé un peu moins de vingt heures après le début de l'attaque.

En 2013, l'attaque du centre commercial Westgate à Nairobi par un commando Shebab, avait fait 67 morts.

## RUSSIE: 22 blessés lors d'une explosion dans un café dans l'ouest du pays

Une chaudière à gaz a explosé dans un café samedi dans la région de Saratov, à l'ouest de la Russie, blessant 22 des 40 personnes présentes sur les lieux, ont indiqué les services locaux du ministère des Situations d'urgence. Ils ont précisé que 14 des blessés ont été hospitalisés et que six d'entre eux ont des blessures graves. Deux enfants ont été légèrement brûlés lors de l'explosion et leur état de santé fait l'objet de la plus grande attention.

## ENVIRONNEMENT: 2018 est la 4<sup>e</sup> année la plus chaude enregistrée depuis 1850

L'année 2018 avait été la quatrième année la plus chaude mesurée sur Terre depuis 1850, selon une nouvelle étude menée à Berkeley Earth, organisme de recherche basé en Californie.

Les années 2016, 2017 et 2015 ont été plus chaudes que 2018, avec des variations mineures entre elles, ont relevé les scientifiques qui ont participé à cette étude.

L'année 2016 reste l'année la plus chaude historiquement observée, selon la même étude.

En 2018, 85% de la surface terrestre était nettement plus chaude que la température moyenne de 1951 à 1980, 13% avait une température similaire et seule 2,4% était significativement plus froide, a révélé la même étude.

Bien que 2018 se classe au quatrième rang du classement général, les années 2015 à 2018 se distinguent toujours comme une période de chaleur significative, bien au-delà de toutes les années précédentes depuis 1850, ont alerté les scientifiques.

Ils ont averti que cela reflétait une tendance au réchauffement climatique à long terme.

## RUSSIE: Des vols annulés ou retardés en raison des chutes de neige



Une quinzaine de vols étaient annulés samedi et plus d'une trentaine d'autres retardés en raison de fortes chutes de neige qui se sont abattues à Moscou, selon le service internet Yandex, cité par les agences russes. Selon cette source, 13 vols étaient annulés et 34 autres retardés vers 13h00 GMT dans les trois principaux aéroports de la capitale russe (Cheremetievo, Domodedovo et Vnoukovo).

Les autorités, citées par les médias russes, ont par ailleurs comptabilisé dans la région de Moscou une dizaine d'accidents de la route dus à la neige.

Deux d'entre eux ont impliqué respectivement 12 et 50 véhicules, faisant un blessé.

Le ministre des Situations d'urgence russe a lancé un avis d'alerte et s'attendait samedi et dimanche à une aggravation de la météo à Moscou et dans sa région avec de nouvelles chutes de neige, du blizzard et des vents de 12 à 17 mètres par seconde.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les températures devraient être comprises entre -11 et -6 degrés Celsius à Moscou.

# MIGRAINES : AUJOURD'HUI ON PEUT VRAIMENT ÊTRE SOULAGÉE

*La migraine ne concerne en général qu'une seule partie de la tête, d'où le terme de « mi-graine ». Elle s'accompagne souvent d'une intolérance au bruit, à la lumière et à certaines odeurs, au point de provoquer parfois nausées et vomissements, qu'il faut apprendre à gérer.*

Chez 20 à 30 % des migraineux, la migraine est précédée ou s'accompagne de ce qu'on appelle une aura, un trouble neurologique transitoire et réversible. Dans la plupart des cas, il s'agit de troubles visuels tels que des scintillements devant les yeux ou des trous dans le champ de vision (pour cette raison, on parle encore parfois de migraine ophtalmique) mais des troubles sensoriels (fourmillements, engourdissement des mains ou de la face), voire des difficultés à s'exprimer peuvent apparaître.

## Une origine souvent familiale

On est souvent migraineux de père en fils ou de mère en fille. "La génétique fait que le cerveau de certaines personnes est programmé pour être migraineux. Néanmoins, la migraine est une maladie à seuil : elle ne se déclenche que lorsque certains facteurs environnementaux sont présents ou qu'ils ont dépassé un certain seuil de tolérance", explique le Dr Anne Donnet, neurologue à l'hôpital de la Timone (Marseille) et présidente de la Société française d'étude des migraines et des céphalées.

La présence de ce(s) facteur(s) déclenchant(s) va stimuler une zone particulière du cerveau appelée hypothalamus qui, à son tour, va stimuler l'un des deux nerfs trijumeaux (celui de gauche, ou celui de droite). S'ensuit alors une libération de substances chimiques (appelées neurotransmetteurs) qui induisent la vasodilatation des vaisseaux alimentant les méninges (des membranes protégeant le cerveau). Cette vasodilatation est probablement en partie responsable du caractère douloureux et pulsatile de la migraine.

## Les prévenir avec une bonne hygiène de vie

Dans la mesure du possible, se coucher et manger à heure régulière, bien s'hydrater, limiter sa consommation d'alcool, limi-



ter le stress, etc. Pas d'évitement systématique d'aliment. Certains migraineux constatent que leurs crises sont provoquées par certains aliments (chocolat, banane, aliments gras, restauration asiatique, etc.) et mettent alors en place une stratégie d'évitement de ces aliments. Mais pour Anne Donnet, ces migraines alimentaires sont rares.

"Souvent, c'est une modification plus globale qui entre en jeu : les personnes vont certes manger un aliment particulier mais

dans un contexte inhabituel, explique le Dr Anne Donnet. C'est le week-end, elles vont aller au restaurant, se coucher plus tard, boire de l'alcool, ce qui va concourir au déclenchement de la crise." Les stratégies d'évitement sont donc la plupart du temps inutiles et peuvent même parfois être contreproductives : une telle démarche risque en effet de se rendre petit à petit plus sensible à tout changement, même mineur. "Certains contraceptifs peuvent

s'avérer efficaces chez les femmes dont les migraines apparaissent dans les jours qui précèdent ou suivent les règles. Elles sont dues à la chute du taux d'œstrogène en fin de cycle.

## Agir dès le début de la crise

Éviter la lumière et le bruit, il n'y a pas pire pour activer la douleur. Éteindre les lampes, ainsi que les écrans de télé ou d'ordinateur. Si on peut, s'allonger 10 minutes et tirer les rideaux. On peut aussi porter l'un de ces masques que l'on donne dans les avions. Pas de radio ni de téléphone non plus. Deux classes de médicaments sont efficaces : les anti-inflammatoires tels que l'ibuprofène et les triptans, des médicaments spécifiques de la migraine. Ces derniers sont des vasoconstricteurs qui réduisent la vasodilatation responsable de la douleur migraineuse. Il en existe plusieurs. Par ailleurs, au-delà de 8-10 jours par mois de migraine, on peut envisager un traitement de fond qui permettra de réduire la fréquence des crises. La plupart du temps, il s'agit de bêta-bloquants (médicament pour le cœur, prescrit à une dose différente).

## Tenir un agenda aide pour trouver "son" traitement

Que l'on soit adulte ou enfant, si les migraines ont tendance à se répéter, il est conseillé de tenir un agenda des crises dans lequel on notera le jour et l'heure de la migraine, l'intensité de la douleur et le traitement qu'on a pris. Si on s'en sent capable, on peut également détailler les circonstances qui l'on précédée et sa durée. "Mais attention, si on s'oblige à noter trop de détails, on risque de se lasser et d'oublier de le mettre à jour.

Or, mieux vaut un agenda très concis mais exhaustif qu'un agenda détaillé mais dans lequel on a omis la moitié des crises", prévient le Dr Anne Donnet.

## AVC : L'ASPIRINE TROP SOUVENT PRESCRITE EN PRÉVENTION

Prescrire de l'aspirine en prévention des AVC ou des maladies cardiovasculaires serait inutile et dangereux pour 1 patient sur 10, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Journal of the American College of Cardiology* (JACC). Certains patients ne devraient pas consommer d'aspirine. Ce médicament provoque des risques réels de saignements.

Le débat sur la prise quotidienne d'aspirine en prévention des maladies cardio-vasculaires et du cancer est à nouveau au cœur des débats scientifiques.

Les chercheurs ont étudié les ordonnances d'aspirine de 119 cabinets médicaux entre 2008 et 2013. La Food and Drug Administration (FDA) déconseille la prise régulière d'aspirine pour prévenir les infarctus chez les personnes n'ayant jamais eu de problème cardiovasculaire. L'Agence américaine du médicament justifie cette mise en garde par le risque d'hémorragie de l'estomac ou du cerveau que cela pourrait provoquer. En effet, pour les personnes en bonne santé, les bénéfices de l'aspirine n'ont pas été dé-

montrés scientifiquement sur le plan cardiaque, contrairement au danger hémorragique, insiste l'agence américaine. Si le risque cardiovasculaire à 10 ans est inférieur à 6 %, il est inutile de prescrire de l'aspirine.

Les résultats de l'étude révèlent que dans 42 % des cas, les malades en consomment.

« Les professionnels de santé doivent se demander si le risque de saignements dépasse les bienfaits potentiels du traitement chez des patients qui ne correspondent pas aux recommandations » expliquent les chercheurs de l'étude.

« Puisque l'aspirine est en accès libre, l'éducation des patients et du public contre une consommation d'aspirine sans recommandation médicale jouera aussi un rôle clé pour éviter ces mésusages », souligne Ravi Hira, cardiologue et auteur de l'étude.

En France, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande de réserver la prescription d'aspirine à la prévention secondaire, c'est-à-dire chez les personnes qui ont un risque élevé de maladie cardiovasculaire.



**PALUDISME : UN MOUSTIQUE RÉSISTANT À L'INSECTICIDE DES MOUSTIQUAIRES**



Un nouveau moustique hybride porteur de malarie est apparu au Mali. Il est capable de résister à l'exposition aux moustiquaires traitées avec des insecticides.

L'un des moyens les plus efficaces de se protéger du paludisme est de dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide. Logiquement, lorsqu'un moustique tente de piquer une personne dormant sous ce type de moustiquaire, il se pose sur cette barrière, entre en contact avec l'insecticide imprégné et meurt.

Sauf au Mali. Car dans ce pays, un moustique hybride vient d'apparaître, qui a réussi à développer une résistance à l'insecticide des moustiquaires. Le Pr Gregory Lanzaro, entomologiste et professeur à l'Université de Californie (Etats-Unis), l'a baptisé "super moustique" car il peut survivre à l'exposition aux insecticides utilisés pour traiter les moustiquaires.

**Une descendance hybride qui survit à l'exposition aux insecticides**

"En introduisant des insecticides dans l'environnement des moustiques porteurs de la malarie (également appelé paludisme), nous avons modifié leur évolution et encouragé l'apparition d'hybrides" explique le Professeur Lanzaro.

C'est ainsi que les moustiques Anopheles gambiae, l'une des espèces de moustiques les plus lourdement responsables de la propagation du paludisme en Afrique de l'Ouest s'est accouplée avec des moustiques d'une autre espèce, Anopheles coluzzii, donnant naissance à une descendance hybride qui survit à l'exposition aux moustiquaires traitées.

Les chercheurs doivent donc désormais développer de nouveaux moyens d'éradiquer les moustiques qui propagent la malarie, soit avec de nouveaux insecticides, soit à l'aide d'agents biologiques, comme des champignons tueurs de moustiques.

**DORMIR SUR UN CANAPÉ EST DANGEREUX POUR LES BÉBÉS**

*Le canapé serait impliqué dans une mort subite du nourrisson sur huit. Beaucoup surviennent quand les parents dorment avec le bébé sur le sofa.*

Ne bercez pas votre bébé quand vous êtes allongé devant la télé. Le canapé est un des plus dangereux endroits qu'il soit pour bébé, selon une nouvelle étude américaine parue dans la revue Pediatrics. Le Dr Jeffrey Colvin, pédiatre au Children's Mercy Hospitals à Kansas City dans le Missouri, aux Etats-Unis, adresse une mise en garde aux parents américains dans une nouvelle étude. Il a rassemblé les données issues de 24 pays entre 2004 et 2012 et portant sur près de 8 000 cas de morts subites du nourrisson.

En tout, les morts des bébés sur le canapé ont représenté 12% des décès signalés chez les bébés âgés de douze mois ou moins. "On a été choqué de constater qu'environ une mort subite du nourrisson sur huit était liée au fait de le laisser dormir sur un canapé, résume l'auteur de l'étude. Les canapés ne viennent même pas à l'esprit des gens quand ils évoquent les lieux où dorment les petits. La proportion des bébés qui dorment sur un canapé est en fait beaucoup plus élevée que ce que je pensais".

Les décès sur le canapé surviennent souvent à la suite d'une



asuffocation ou d'une strangulation. Le danger pour bébé est plus élevé quand les parents font une sieste avec leur enfant. Sur les 12 % de décès des nourrissons comptabilisés sur un sofa, 90 % se sont produits quand les parents dormaient avec le bébé sur le canapé. Cette pratique a priori in-

nocente peut tourner au drame si le parent s'endort inopinément. "Aux Etats-Unis, les enfants finissent souvent par dormir sur le canapé parce qu'un des deux parents essaie de l'allaiter pour ne pas réveiller l'autre parent, ou alors il pense regarder la télé avec le bébé en plein milieu de la nuit.

Mais sans s'en rendre compte, l'adulte finit par s'endormir de fatigue", précise l'étude.

Les chercheurs rappellent aux parents que le canapé est à éviter quand bébé dort. Il faut lui préférer une "surface plane, ferme et rigide avec des couvertures et un oreiller".

**Les bébés qui font la sieste ont une meilleure mémoire**

Les bébés qui font au moins une demie-heure de sieste chaque jour ont une meilleure mémoire et assimilent plus rapidement les différents apprentissages de leurs premiers mois de vie. Faire la sieste fait partie de la routine des bébés. Mais une étude, première du genre à s'intéresser au sujet, montre que la sieste n'est pas anodine car elle permet au bébé de mieux assimiler ce qu'il vient d'apprendre. C'est en effet juste avant de dormir que

les tout-petits apprennent le mieux. Cette étude, menée par une équipe de l'Université de Sheffield (Grande-Bretagne) et de l'Université de la Ruhr (Allemagne), a été menée auprès de 216 bébés en bonne santé, âgés de 6 à 12 mois. Elle a porté sur leur capacité à découvrir et retenir de nouveaux gestes. Les chercheurs ont montré par exemple aux bébés comment enlever et remettre une mitaine sur une marionnette. Ils leur ont laissé la possibilité de

refaire ce geste 4h ou 24 h plus tard. Entre la démonstration et la démonstration des nouvelles compétences, certains bébés avaient fait une sieste d'une demi-heure et d'autres non. L'expérience a montré que les bébés qui avaient dormi se rappelaient parfaitement ce nouveau geste. Tandis que ceux qui n'avaient pas fait la sieste ne semblaient avoir aucun souvenir de cet apprentissage. Selon le Dr Jane Herbert, de

l'Université de Sheffield, qui a dirigé l'étude: "Ces résultats sont particulièrement intéressants pour les parents et les éducateurs, car ils suggèrent que le moment optimal pour les nourrissons pour assimiler de nouvelles informations est juste avant leur sommeil, quand ils commencent à être fatigués. Cela indique aussi que leur lire un livre juste avant la sieste peut être particulièrement précieux pour leur apprentissage des mots".

**TABAC : IL EST PLUS DIFFICILE D'ARRÊTER QUAND ON ÉLIMINE LA NICOTINE RAPIDEMENT**

La vitesse à laquelle le corps élimine la nicotine jouerait dans l'efficacité des différents traitements pour arrêter de fumer, selon une étude.

Un test sanguin destiné à évaluer la vitesse d'élimination de la nicotine pourrait bien être la solution pour permettre aux accros à la cigarette de s'en débarrasser efficacement. Des chercheurs de l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis) recommandent cet outil de dépistage après avoir constaté le rôle du métabolisme de la nicotine pour arrêter de fumer.

Les fumeurs ne sont pas égaux face à la nicotine. Certains la métabolisent plus rapidement que d'autres, c'est-à-dire qu'ils vont l'éliminer plus vite de leur organisme. Or c'est cette baisse de nicotine qui crée le manque. En clair, les fumeurs qui l'éliminent rapidement ("métaboliseurs" dits normaux, soit 60% des fumeurs) seront donc plus dépendants que les "métaboliseurs" dits lents et auront donc plus de mal à arrêter de fumer. Partant de ce constat, l'équipe du professeur Caryn Lerman a comparé l'efficacité de traitements pour arrê-

ter de fumer chez 1 246 fumeurs désireux de stopper la cigarette, et comptant autant de "métaboliseurs" lents que normaux. Les participants ont été séparés en trois groupes : le premier a été traité avec des patches à la nicotine et une pilule placebo ; le deuxième avec le médicament varenicline (Champix ou Chantix de Pfizer) et des patches placebo ; le troisième a bénéficié uniquement de pilules et patches placebo.

**Des conseils adaptés suivent les résultats du test sanguin**

Résultat au bout de 1 semaine : chez les métaboliseurs lents, les patches à la nicotine se sont révélés aussi efficaces que la varenicline, même si des effets secondaires ont été rapportés avec le médicament.

Chez les métaboliseurs normaux, la varenicline a fonctionné deux fois plus que les patches à la nicotine. Ces différences entre métaboliseurs lents et normaux confirment pour les chercheurs l'utilité d'utiliser un test san-



gün pour évaluer la vitesse d'élimination de la nicotine. En effet, en fonction des résultats, les praticiens pourront mieux orienter les patients vers tel ou tel traitement d'arrêt du tabac.

## EGYPTE - SOUDAN: Le président soudanais entame une visite au Caire



Le président soudanais Omar el-Béchir a entamé dimanche une visite au Caire dans le cadre d'une tournée l'ayant déjà conduit en Arabie saoudite et au Qatar, ont rapporté des médias. D'après la présidence égyptienne, une conférence de presse conjointe est prévue «après les entretiens bilatéraux» entre le dirigeant soudanais et son homologue égyptien Abdel Fattah el-Sissi. «L'Egypte est confiante dans le fait que le Soudan va surmonter la situation actuelle», a déclaré le mois dernier le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukry.

Le Soudan est secoué depuis le 19 décembre par des manifestations quasi-quotidiennes déclenchées par la cherté de la vie.

Les protestataires réclament aussi le départ du président el Béchir. L'Association des professionnels soudanais (SPA), fer de lance de la contestation contre le gouvernement qui regroupe entre autres des médecins, des autres des médecins, des ingénieurs et des professeurs, avait appelé à des manifestations nocturnes samedi. Dimanche, la SPA a appelé à des sit-ins à Khartoum et à Omdourman, la ville voisine.

Elle a aussi exhorté à des manifestations à travers le pays jusqu'à mercredi.

Selon un bilan officiel, 30 personnes ont trouvé la mort lors de ces manifestations.

Le président Omar el-Béchir a imputé les violences à des «conspirateurs».

## SOUDAN: Aucun rassemblement de masse signalé au Soudan, selon la police



La police soudanaise a fait savoir que le pays n'avait connu aucun rassemblement de masse vendredi, à l'exception de quelques regroupements illégaux, a rapporté samedi l'agence de presse officielle SUNA.

«Le pays n'a vu aucun rassemblement vendredi, à l'exception de quelques regroupements illégaux limités à Khartoum et dans d'autres Etats, qui ont été dispersés conformément à la loi», a déclaré Hashim Abdel-Rahim, porte-parole de la police soudanaise.

Il a expliqué qu'un groupe non contrôlé avait attaqué des propriétés privées tard vendredi soir lors de rassemblements illégaux dans la localité d'Um Badda à Omdourman, précisant que le groupe avait pillé et incendié des véhicules. «Un autre groupe a pillé la pharmacie Al-Hikma rue Al-Thawra à Omdourman, où il a agressé et blessé l'un des employés de la pharmacie», a-t-il ajouté. Il a également dit que le groupe avait brisé les barrières de verre de la pharmacie et volé des sommes d'argent et des médicaments, soulignant que les autorités recherchaient les coupables. Depuis le 19 décembre, diverses régions du Soudan, y compris Khartoum, ont connu des manifestations populaires contre la détérioration de la situation économique et la hausse des prix des produits de première nécessité.

Selon les chiffres du gouvernement, au moins 29 personnes ont été tuées au cours des manifestations.

## CRISE LIBYENNE: Le retour des déplacés nécessite des financements importants (GNA)

Le retour des déplacés dans leurs villes en Libye «nécessite un plan de développement et des financements importants pour la reconstruction» des villes dévastées par le conflit ou les combats entre milices, selon le gouvernement d'union nationale libyen (GNA).

«A maintes reprises, la communauté internationale a fait des promesses pour aider à la reconstruction des villes sinistrées mais rien n'a été concrétisé», déplore Youssef Jalala, ministre des Affaires des populations déplacées du GNA, cité par des médias.

Selon le gouvernement d'union nationale libyen, reconnu par la communauté internationale, plus de 1 800 familles ont été déplacées par les combats entre milices rivales depuis août dernier.

Les combats ont provoqué le déplacement de 1 825 familles qui se sont réfugiées dans les villes voisines ou dans d'autres quartiers plus sûrs, dans la capitale Tripoli, selon le ministère des affaires des déplacés.

Un tiers des familles coincées dans les combats ont refusé de quitter leurs maisons par crainte d'actes de pillage et de vols. Une grande partie de ces familles restées sur place avaient un besoin urgent de nourriture et d'eau, selon un rapport du ministère, qui faisait état d'attaques contre les secouristes et de «vol» d'ambulances, sans préciser les auteurs de ces agressions.

Les combats opposaient des groupes venus de Tarhouna et Misrata (ouest) à des milices armées tripolitaines.

L'ONU, qui tente depuis des années d'arracher un accord entre les différents acteurs politiques en Libye, encourage sur le terrain à un travail de réconciliation au sein de population, prônant notamment un retour des déplacés chez eux.

Dans ce cadre, un accord de réconciliation a été signé en 2015 entre les



villes du Djebel Nefoussa, permettant ce retour, avec des promesses d'aide financière à la clé.

Human Rights Watch (HRW) a tiré la sonnette d'alarme, jeudi, sur le sort des habitants déplacés de Taouarga (nord-est). Selon elle, la plupart des 48.000 habitants de cette ville n'ont pu revenir chez eux depuis sept ans.

«Le GNA (...) est tenu de faciliter le retour volontaire, sûr et digne des personnes déplacées dans leurs foyers et de les aider à retrouver leurs maisons et leurs biens», a indiqué l'ONG dans un communiqué. Pour le gouvernement, les difficultés financières sont les principales entraves à la reconstruction des villes comme al-Ghoulie, perchée sur les hauteurs du Djebel Nefoussa, à 120 km à l'ouest de la capitale Tripoli, et qui compte moins de 10.000 habitants. Cette localité

qui était alors la cible des «bombardements continus de l'Otan», présente un paysage de désolation: maisons calcinées balayées par le vent et la poussière, pas d'accès aux services de base, écoles détruites ou inutilisables depuis les événements de 2011, ont rapporté des médias. «Les habitants attendent les indemnités pour pouvoir réparer leurs maisons et les rendre salubres», explique Saïd Amer, le maire de la ville.

«Certaines familles sont obligées de vivre dans des maisons calcinées, ne réalisant pas le risque que cela représente pour leur santé et celle de leurs enfants», s'inquiète-t-il.

Outre les infrastructures publiques, la mairie d'al-Ghoulie a recensé, selon le maire, 1.600 dossiers d'indemnités aux familles toujours en suspens.

## CENTRAFRIQUE: Les pourparlers de paix à Khartoum se poursuivent à huis clos

Les pourparlers entre de hauts responsables du gouvernement centrafricain et des chefs de groupes armés ont repris samedi et se tiennent à huis clos après la suspension observée vendredi suite à la menace des «antibalaka» de se retirer des négociations à Khartoum (Soudan), ont rapporté les médias.

D'après une source proche des négociations, les pourparlers de paix ne concernent que le gouvernement centrafricain et

tous les leaders des quatre groupes armés officiellement recensés.

Du côté du gouvernement, la délégation est conduite par Firmin Ngrébada, directeur de cabinet personnel du président centrafricain Faustin-Archange Touadéra.

Abdoulaye Hissène, l'un des leaders rebelles les plus tenaces, s'est fait représenter. D'après une source informée, les revendications des groupes armés portent sur

la politique ou le partage des pouvoirs, la sécurité, la justice et les questions socio-économiques face auxquelles la délégation du gouvernement se dit prête à fournir des éléments de réponse. Selon des sources proches du dossier, des représentants des partis politiques (opposition, majorité et centristes), de l'Assemblée nationale, du conseil national de la médiation, de la plateforme religieuse, des associations de victimes et du Conseil national de la jeu-

nesse se sont eux aussi déplacés à Khartoum mais n'auront pas le droit de siéger au moment des discussions.

Ouvert le 24 janvier dernier, le dialogue inter-centrafricain, s'il n'enregistre pas d'entrave, pourrait prendre fin le 2 février prochain. La signature d'un accord est prévue à Bangui.

L'accord, que certains appellent déjà «trophée de la paix», pourrait être soumis à la session de l'Union africaine (UA) de février prochain.

## CAMEROUN: 117 arrestations lors de manifestations interdites de l'opposition

Cent dix-sept (117) personnes ont été interpellées samedi au Cameroun lors de manifestations non autorisées de l'opposition dans plusieurs villes du pays, a annoncé dimanche le ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi.

«A Yaoundé, Bafoussam (ouest) et Mbouda (ouest), plusieurs individus, pris en flagrant délit de perturbation de l'ordre public et de voies de fait diverses, ont été interpellés et placés en garde à vue.

Soit, respectivement: 62 à Yaoundé, 42 à Bafoussam et 13 à Mbouda», pré-

cise le communiqué du ministère de la Communication.

Ces interpellations ont eu lieu lors de manifestations organisées par le parti de Maurice Kamto, ancien candidat à l'élection présidentielle d'octobre, qui ne reconnaît pas le résultat officiel des urnes validé par le Conseil constitutionnel.

L'ex-candidat du Mouvement patriotique camerounais (MRC) revendique la victoire après être officiellement arrivé deuxième dans les urnes derrière Paul Biya qui a été réélu pour un septième mandat

consécutif. Depuis le scrutin du 7 octobre, plusieurs manifestations ont été organisées par le MRC.

Aucune de ces manifestations n'a été autorisée.

Samedi, un fort déploiement des forces de l'ordre était visible à Yaoundé et Douala, la capitale économique du Cameroun, selon les médias.

Une centaine de personnes ont manifesté dans ces deux villes, et d'autres manifestations ont eu lieu dans diverses localités du Cameroun.

## LIGUE ARABE - SYRIE

## La Ligue arabe appelle à mettre fin aux ingérences internationales et régionales dans les affaires syriennes

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a appelé, hier au Caire, à mettre fin aux ingérences internationales et régionales dans les affaires syriennes, mettant en garde contre leurs conséquences négatives sur la résolution de la crise touchant le pays depuis plusieurs années.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le nouvel émissaire des Nations unies en Syrie, Geir Pedersen, M. Aboul Gheit a fait savoir que ces ingérences n'ont fait que prolonger la durée de la crise, soulignant à cet égard l'importance de poursuivre l'action en faveur de la lutte contre le danger du terrorisme dans ce pays en vue de le réduire d'une façon définitive. Le Secrétaire général a rappelé, à cette occasion, la position de la Ligue arabe face à la crise en Syrie, principalement les résolutions qu'elle a émises depuis 2011 ainsi que les appels effectués dans ce sens entre ses pays membres, tout en mettant en avant l'importance du rôle de la Ligue arabe pour gérer cette crise.

Il a également jugé nécessaire de parvenir à une solution pacifique qui répond aux aspirations du peuple syrien, garantit au pays son intégrité régionale et qui permet de gérer d'une façon intégrée le drame humanitaire dont pâtissent des millions de Syriens pendant les huit dernières années.

Pour sa part, M. Pedersen a présenté les principaux résultats des pre-



miers contacts, effectués avec les différentes parties concernées par cette crise depuis sa nomination, faisant part de sa volonté de poursuivre le dialogue avec la Ligue arabe afin de s'informer sur sa vision et les développements de la position du monde arabe à l'égard de cette crise.

Le nouvel émissaire de l'ONU en Syrie a effectué, la semaine dernière,

sa première visite à Damas, où il s'est entretenu avec plusieurs responsables gouvernementaux syriens, qualifiant de «fructueux» ces entretiens qui ont permis d'établir un contact étroit.

Le diplomate norvégien Geir Pedersen a été nommé, le 31 octobre, en tant que nouvel émissaire de l'ONU en Syrie, succédant à l'Italo-Suédois Staffan de Mistura.

## RUSSIE-PALESTINE:

## La Russie relancera mi-février à Moscou le dialogue inter-palestinien



Un haut responsable palestinien a annoncé samedi que la Russie accueillera et parrainera à Moscou, mi-février, un dialogue inter palestinien destiné à faciliter la réconciliation et à mettre fin à la division interne.

L'ambassadeur de la Palestine en Russie, Abdulhafiz Noufal, a déclaré sur les ondes de la radio officielle Voice of Palestine que Moscou avait envoyé des invitations à dix organisations palestiniennes, dont le mouvement Hamas, et au président du Fatah, Mahmoud Abbas.

«Les sessions du dialogue se tiendront mi-février, à Moscou, pendant dix jours», a-t-il précisé, ajoutant que «les chefs des factions invitées dialogueront pendant deux jours sur la réconciliation et les obstacles qui empêchent de la réaliser».

M. Noufal a également dit que les chefs des organisations rencontreront le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et qu'ils informeront de ce qui aura été accompli pendant leur dialogue et de ce qu'ils attendent de la Russie.

«L'invitation russe ne contredit pas les efforts déployés par l'Égypte qui est le principal artisan du projet de réconciliation», a-t-il dit, ajoutant que le rôle de la Russie complètera le rôle de l'Égypte.

L'invitation russe témoigne de la volonté de la Russie d'écouter les différentes opinions de la partie palestinienne, a-t-il estimé, ajoutant que le président Abbas a salué l'invitation et émit l'espoir qu'il y aura bientôt un accord palestinien.

Ce n'est pas la première fois que la Russie accueille un dialogue inter palestinien.

En janvier 2018, les chefs de dix organisations palestiniennes s'étaient réunis à Moscou pour discuter des problèmes inhérents à leur division interne.

## CHINE:

## L'ambassadeur canadien démissionne à la demande du Premier ministre

L'ambassadeur du Canada en Chine, John McCallum, qui avait dû s'excuser pour des propos polémiques dans l'affaire Huawei, a démissionné à la demande de Justin Trudeau, a annoncé samedi le Premier ministre.

«Hier soir, j'ai demandé à John McCallum de me remettre sa démission de son poste d'ambassadeur du Canada en Chine et je l'ai acceptée», a indiqué M. Trudeau dans un communiqué.

Le chef de mission adjoint à l'ambassade du Canada à Pékin, Jim Nickel, représentera dorénavant le Canada en Chine en tant que chargé d'affaires. Depuis l'arrestation à Vancouver de la directrice financière du groupe de télécom chinois Huawei, Meng Wanzhou le 1er décembre dernier, les relations entre Ottawa et Pékin ne cessent de se détériorer. Mercredi, alors qu'il s'exprimait devant des journalistes chinois près de Toronto, M. Mc Callum avait déclaré que la défense de la dirigeante chinoise disposait d'un dossier très solide» pour s'opposer à son extradition.

Il avait énuméré plusieurs points plaçant selon lui en sa faveur, évoquant notamment «l'implication politique de Donald Trump» dans le dossier. En liberté surveillée depuis début décembre à Vancouver, Meng Wanzhou doit comparaître devant un juge canadien le 6 février pour une première audience dans le cadre de la procédure d'extradition lancée par les Etats-Unis.

APS

## ITALIE:

## De nombreuses organisations demandent l'accueil des mineurs secourus en Méditerranée

Save the Children et des organisations de l'ONU ont demandé samedi à l'Italie d'accueillir les mineurs secourus récemment en Méditerranée par l'ONG allemande Sea Watch, au moment où la situation des migrants secourus provoque une polémique entre différents pays.

«Ces jeunes personnes ont déjà suffisamment subi de violences et d'abus pendant leur voyage vers l'Italie et sont particulièrement vulnérables», a déclaré Mme Raffaella Milano, directeur de la branche italienne de Save the Children.

Elle a réclamé une réponse immédiate à l'appel de la justice de Catane pour permettre aux mineurs se

trouvant à bord du bateau sous pavillon néerlandais Sea Watch 3 de débarquer en Sicile.

Le navire a été autorisé vendredi à s'approcher de la Sicile pour se mettre à l'abri du mauvais temps.

Le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont aussi lancé un appel pour qu'une solution «urgente» soit apportée aux mineurs et aux autres migrants, parlant d'une situation «critique».

Mais le ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini a répété son refus d'accueillir les migrants en affirmant

que les 13 mineurs non accompagnés se trouvant à bord du navire avaient presque 18 ans et n'étaient pas des enfants. «Je ne changerai pas d'avis».

Les ports d'Italie sont fermés et resteront fermés aux trafiquants d'êtres humains et à leurs complices. M. Salvini insiste pour que l'Allemagne et les Pays-Bas prennent la responsabilité des 47 migrants venant principalement d'Afrique sub-saharienne, qui ont été secourus au large de la Libye.

«Si le gouvernement néerlandais n'est pas capable de contrôler les bateaux naviguant sous son pavillon, il devrait le leur retirer», a-t-il dit. Le ministre néerlandais chargé des Migrations,

Mark Harbers, a répondu que son pays «n'était pas obligé de trouver une solution».

Il a précisé au journal Corriere della Sera que le Sea Watch 3 avait agi «de sa propre initiative».

Pendant trois jours, nous avons affronté des tempêtes, des vents puissants et une forte pluie», a déclaré à l'agence ANSA une femme médecin se trouvant à bord.

Les migrants «sont mouillés parce qu'il n'y a pas assez d'espace couvert».

Ils n'ont pas d'endroit pour se reposer», a-t-elle dit, précisant que de nombreux d'entre eux portaient les cicatrices de violences infligées en Libye.

## ETATS-UNIS:

## Un homme armé abat 5 personnes en Louisiane

Cinq personnes ont été tuées dans une fusillade samedi à Ascension et Livingston, près de Bâton Rouge en Louisiane, a indiqué la police locale.

Le suspect, un dénommé Dakota Theriot, 21 ans, est accusé d'avoir abattu ses parents, Elizabeth et Keith Theriot, tous deux âgés de 50 ans, dans la ville de Gonzalez, a fait savoir le shérif de la municipalité d'Ascension, qui n'a pas encore pu déterminer le motif de cet acte criminel.

Les victimes étaient vivantes au moment de l'arrivée des éléments de police à leur domicile.

Le couple a été capable d'identifier leur fils comme étant le tireur, a



déclaré à la presse le shérif Bobby Webre. Dakota Theriot est également suspecté du meurtre de trois autres personnes dans la paroisse voisine de Livingston.

Les victimes, Billy, Summer et Tanner Ernest, ont été découvertes samedi matin, a ajouté le shérif, notant qu'au moins une d'entre elles était ami avec le tireur.

Les autorités sont toujours à la recherche de Theriot qui est «armé et dangereux».

Le mis en cause a été inculpé de deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré, d'usage illégal d'arme à feu et de violation de domicile.

COLLOQUE SUR ARKOUN :

## Appel à soumettre le corpus religieux à une approche académique

Le président de la Fondation Islam de France, Ghaleb Bencheikh El Hocine, a souligné, samedi à Tizi-Ouzou, qu'il "est temps de soumettre le corpus religieux à une approche académique".

«La pensée subversive de l'islamologue et philosophe algérien Mohamed Arkoun, décédé en 2010, est construite sur le triptyque de transgression/déplacement/dépassement», a expliqué l'islamologue de renom et défenseur d'une vision réformatrice de l'islam, diplômé en philosophie et théologie (université Paris 1, France), au cours d'une conférence inaugurale qu'il a animé à l'occasion du colloque international sur Arkoun, organisé et abrité par l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Dans ce triptyque, le déplacement consiste à "déplacer l'étude du sacré vers d'autres horizons cognitifs et porteurs de sens", a-t-il expliqué, estimant qu'il est temps de soumettre le corpus religieux à une approche et à la rigueur académique" tel que l'a fait Arkoun.

«Nous devons soumettre le patrimoine religieux aux fameuses sciences de l'homme et de la société», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de recourir à toute une "batterie de disciplines" pour traiter le texte et le comprendre.

M. Bencheikh El Hocine a plaidé en faveur de l'émergence d'une nouvelle rationalité, ou d'une "raison émergente" telle que prônée par la pensée "Arkounienne", et qui sera (cette raison) adaptée à la complexité du 21ème siècle.

"Notre ère requiert une nouvelle rationalité qui prendra en charge les préoccupations spirituelles de l'âme humaine", a-t-il dit. Relevant l'urgence de revoir les choses et d'interroger les présupposés y compris de ceux de la foi pour "sortir des impasses intellectuelles que nous connaissons aujourd'hui", il a ajouté que les meilleurs antidotes à l'extrémisme et au fondamentalisme et tout ce qui étouffe et tue, sont l'éducation, l'instruction, l'acquisition du savoir, la culture, la connaissance, l'ouverture sur le monde et aussi l'inclination pour les valeurs esthétiques et oser le beau. «On ne peut pas s'attendre à quelque chose de bien de quelqu'un qui n'est pas sensible à la musique, à la poésie aux belles lettres, et aux arts".

Selon lui, "il faut s'affranchir des enfermements doctrinaux, libérer l'esprit de sa prison et dégeler la glaciation idéologique et ouvrir les clôtures dogmatiques, car il n'y a aucune raison à reproduire le code social du temps du prophète, en insistant sur la nécessité de distinguer le moment mohammadien de la longue et lente construction humaine du fait islamique".

Le président de la Fondation islam de France a indiqué qu'en ce monde qui connaît partout



des fractures, des blessures, le piétinement du droit et l'écrasement de la question éthique et en ces temps de défaite de la pensée et de la négation de la réflexion "nous avons besoin de renouer avec l'humanisme et Arkoun en est un bon exemple". La pensée subversive d'Arkoun permettrait de "se pré-

munir contre les fadaïses et les arguties débitées sur la tradition religieuse musulmane par des +imams autoproclamés+, des +ignares+ ou des +gestionnaires du sacré+, contre lesquels Arkoun s'est insurgé, et il nous incombe d'entretenir l'œuvre qu'il nous a légué", a-t-il dit.

## FRANCE : L'Américaine Emil Ferris remporte le Fauve d'Or de la meilleure BD au Festival d'Angoulême



L'Américaine Emil Ferris a remporté samedi le Fauve d'or du meilleur album de BD pour son roman graphique «Moi, ce que j'aime, c'est les monstres».

Emil Ferris, 56 ans, est seulement la sixième femme à remporter le plus convoité des prix de bande dessinée depuis la création du festival d'Angoulême en 1974. La dernière lauréate en date était Marjane Satrapi pour «Poulet aux prunes» en 2005. Pavé de 400 pages à la fois passionnant et surprenant, réalisé avec des stylos bille et des feutres, ce roman graphique, encensé par les critiques, se lit comme le journal intime d'une fillette fascinée par les créatures monstrueuses. Le roman a été publié par Monsieur Toussaint Louverture, un éditeur novice en BD.

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA

# AVIS

# D'INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15/247 du 20/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de services, la Circonscription Administrative de Chéraga informe les entreprises ayant soumissionnées, lors de l'avis d'appel d'offres N°07/2018, lancé en date du 08/11/2018 pour le projet : « Travaux d'aménagements urbains quartier Mouloud LAAZIB - 600 logts-Commune de Hammamet - » que l'avis d'appel d'offres est déclaré infructueux

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA D'EL OUED

NIF : 099639019055901

N° d'opération : NE5.522.2.262.139.18.02

Intitulé de l'opération : Etude et réalisation de la route Bir Guessira-Sif El Hadjra-Boudjoukha vers la frontière tunisienne sur 35 kms

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHÉ DE L'AVIS D'APPEL N° 29/18

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 29/18, paru dans les quotidiens nationaux : AL-HIWAR le 04/12/2018 et DK NEWS le 06/12/2018, et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El Oued annonce l'attribution provisoire du projet suscitée :

Désignation du projet	Entreprise	Montant	Délai	Note	Critères de choix
Réalisation de la route Bir Guessira-Sif El Hadjra-Boudjoukha vers la frontière tunisienne sur 35 kms	SARL LOCA TERR	449.020.915,00	16 Mois	96,50	Moins-disante parmi les offres pré-qualifiées techniquement

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'El Oued dans un délai de dix (10) jour, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya d'El Oued (Bureau des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.



## LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : «Des relations normales avec la France, tributaires du règlement de la question mémorielle»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a réaffirmé, samedi à Alger, qu'entretenir des relations normales avec la France était tributaire du règlement de la question de la mémoire, que l'Algérie ne saurait abandonner.

Invité du Forum du quotidien arabophone Ech-chaâb, M. Zitouni a réitéré que «les relations avec l'Etat français ne peuvent être normales tant que le dossier de la mémoire n'est pas réglé», rappelant que «l'Algérie n'a fait que défendre son droit à l'existence» durant sa résistance au colonisateur français, un droit soutenu par de nombreux Français, a-t-il dit.

Connue pour la constance de ses positions, l'Algérie «ne renoncera pas à son droit» et ne se taira pas face aux crimes, au demeurant «imprescriptibles», perpétrés par la France à l'encontre du peuple algérien», a soutenu le ministre.

A ce propos, M. Zitouni a indiqué que les commissions conjointes entre l'Algérie et la France travaillaient actuellement sur les dossiers en suspens, à savoir celui des Algériens disparus durant la Guerre de libération, les crânes de dirigeants des résistances populaires exposés au musée de l'Homme à Paris, l'indemnisation des victimes des essais nucléaires et la restitution des archives nationales.

Concernant le dossier des disparus, le ministre a avancé le nombre de «2200 martyrs portés disparus», selon des statistiques basées sur des convocations de la police et de la gendarmerie lors de la guerre de libération, ajoutant que pas moins de «475 km d'archives relatives à l'Algérie se trouvaient en France».

Sauvant, encore une fois, la reconnaissance par le président français, en septembre dernier, de la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de Maurice Audin en 1957, le ministre des Moudjahidine a souligné qu'un sondage mené en France a révélé que «56% des Français ignoraient l'histoire coloniale de leur pays» en Algérie.

### Collecte de plus de 26.000 heures de témoignages sur la Révolution

Le ministre des Moudjahidine a fait état de la collecte, jusqu'au 3 décembre dernier, de «plus de 26.000 heures» de témoignages, qui seront mis à la disposition des chercheurs et spécialistes de l'histoire du mouvement



national. Le ministère a recensé 1277 cimetières de chouhada à travers le pays, 126 carrés de martyrs, 3487 stèles historiques et pas moins de 1461 prisons et centres de tortures datant de la période de la Guerre de libération. Par ailleurs, M. Zitouni a indiqué que le ministère des Moudjahidine s'attela, dans le cadre de la convention conclue récemment avec le ministère du Tourisme, à l'élaboration d'un «Guide de tourisme historique» devant regrouper les monuments témoignant de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français. Il a affirmé, à ce propos, que son département était prêt à coopérer avec tous les secteurs pour l'écriture de l'histoire du mouvement national et de la Révolution et à fournir les informations nécessaires à cet effet. D'autre part, le ministre des Moudjahidine a fait savoir que plus de 1,2 million de personnes ont visité les musées régionaux durant 2018, ajoutant que des CD sur l'histoire de la Guerre de libération ont été distribués aux établissements éducatifs à travers le pays. M. Zitouni a mis l'accent, dans ce cadre, sur l'importance de l'écriture de l'histoire par les Algériens eux-mêmes.

Evoquant, par ailleurs, les importantes mesures initiées par son département pour

une prise en charge optimale des moudjahidine et de leurs ayants droit, le ministre a cité notamment la simplification des formalités administratives, la révision de certaines lois et le rattachement des Directions régionales au fichier national de l'état civil. Dans ce contexte, M. Zitouni a rappelé la décision relative à l'arrêt de la reconnaissance de la qualité de moudjahid ayant participé à la Guerre de libération, prise lors du 9ème Congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine en 2002.

A une question sur le film du chahid Larbi Ben M'hidi, le ministre a réaffirmé que le film «n'a pas été et ne sera pas interdit», soulignant que plusieurs rencontres ont eu lieu avec le réalisateur pour examiner les observations formulées par la Commission de lecture. Après avoir rappelé que ces observations portent essentiellement sur «des dates et certaines positions», le ministre a souligné que le réalisateur (Bachir Derrais) «a répondu» favorablement à plusieurs remarques. Par ailleurs, le ministre des Moudjahidine a indiqué que la suspension du projet du film retraçant la vie du chahid Zighoud Youcef était due à la situation financière que traverse le pays.

## AÏN DEFLA : Commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embark

La commune de Aïn Defla a commémoré, hier, le 58<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embark, dit « Ahmed Zendari », tombé au champ d'honneur le 27 janvier 1961. Une cérémonie a été organisée à cette occasion au douar Khachab, situé au pied du mont Doui qui surplombe la ville d'Aïn Defla, où une stèle avait été érigée à sa mémoire, en présence de la famille révolutionnaire ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya à leur tête le wali, Azziz Benyoucef.

Présents à la cérémonie, des compagnons d'armes du chahid toujours en vie, ont mis l'accent sur le fait qu'Ahmed Embark s'était, dès son jeune âge, distingué par son esprit nationaliste et son désir ardent à prendre part au combat libérateur du pays.

Ils ont également souligné que cet illustre martyr a été rendu célèbre par les actions spectaculaires qu'il lançait contre les forces coloniales, citant notamment les bombes qu'il posait sur les rails des chemins de fer en vue de faire dérailler les trains.

Né le 25 septembre 1925 près de Aïn Defla, Ahmed Embark a vécu pauvrement à l'instar de tous les Algériens soumis au joug du colonialisme, une situation qui a contribué à son éveil et à sa prise de conscience de sa condition de colonisé et de la justesse de la cause pour laquelle se battent ses semblables.

Dès le déclenchement de la Révolution de Novembre, et aussitôt les premières structures de l'ALN mises en place, il passe à l'action, assurant avec succès plusieurs opérations de sabotage dans la région. Son inlassable activité et le courage dont il a fait preuve au cours des opérations qu'il a lancées avec brio n'ont pas tardé à le mettre dans le collimateur des forces coloniales, qui se mettent activement à sa recherche dès 1956.

Son engagement au service de la Révolution lui a permis de gravir les échelons de responsabilité, se voyant promu au grade de politico-militaire puis comme officier de la zone 4 de l'histoire Wilaya IV en 1958. Alors qu'il revenait de l'Ouarsenis où il avait pris part à des opérations militaires, le chahid s'appretait à rejoindre sa nouvelle affectation dans la zone 4 de l'histoire wilaya IV, lorsqu'il est surpris par une attaque massive de soldats français. Blessé plusieurs fois, il se réfugie dans une grotte qui surplombe Aïn Defla, où il est tué, les armes à la main, le 27 janvier 1961.

APS

## TISSEMSILT:

### Manifestation «Parcours d'un rebelle» en commémoration du 16<sup>e</sup> anniversaire de la mort du moudjahid Mohamed Lamine Debaghine

Le musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt a organisé, samedi, une manifestation sous le slogan «Parcours d'un rebelle» à l'occasion de la commémoration du 16<sup>e</sup> anniversaire de la mort du moudjahid Mohamed Lamine Debaghine, a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel. Cette manifestation a porté sur la projection d'un documentaire sur le parcours militant du regretté moudjahid Mohamed Lamine Debaghine et une exposition de photos et de livres traitant de l'autobiographie de cette personnalité historique, a indiqué

Mohamed Adjed. La commémoration de cet anniversaire a été aussi marquée par la distribution de dépliants aux citoyens surtout les jeunes, qui mettent en exergue l'histoire militant du moudjahid regretté, ainsi que l'organisation d'un atelier d'écriture de l'histoire pour enfants sur la vie de Mohammed Lamine Debaghine. Dans une allocution pour la circonstance, le directeur du musée a rappelé le parcours militant du moudjahid au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de 1930 à

1954. Mohamed Lamine Debaghine, né le 24 janvier 1917 à Hussein Dey (Alger), fut un des organisateurs de la Ligue des étudiants musulmans en Afrique du nord. Il adhéra au PPA en 1930 puis au MTLD en 1947 et rejoint la guerre de libération nationale en décembre 1954. Il fut désigné président de la délégation du FLN à l'étranger et devint ministre des Affaires étrangères au Gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA) en 1958. Le moudjahid Mohammed Lamine Debaghine est mort le 21 janvier 2003 à l'âge de 86 ans.



# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## Sam

Réalisateur : Arnaud Séguinac  
Avec : Natacha Lindinger, Fred Testot



Sam vit désormais seule, le prix de sa liberté qu'elle place au-dessus de tout. Tandis qu'Aurélié lui vante les charmes de sa vie à deux, Sam continue sa liaison cachée avec Raphaël Manzareck entre deux cours. Mais quand Xavier revient au collège comme professeur d'une classe expérimentale avec des enfants précoces tels qu'Allister, son équilibre vacille. D'autant que les résultats de sa mammographie sont inquiétants.

**France 2 21:00**

## Alex Hugo

Réalisateur : Olivier Langlois  
Avec : Samuel Le Bihan, Lionnel Astier



Sur une route droite de montagne, une voiture fait brusquement une embardée et plusieurs tonneaux, avant de s'immobiliser. Le passager, Pierre Clément, propriétaire d'un restaurant au-dessus de Lusagne, est mort sur le coup. Présent sur les lieux, un témoin déclare à Alex qu'il a vu une étrange forme blanche à l'intérieur du véhicule juste après l'accident.

**France 3 21:05**

## Invincible

Réalisateur : Audrey Cooke  
Avec : Neil Dudgeon, Nick Hendrix



Pendant la Seconde Guerre mondiale, en plein Pacifique, Louis Zamperini et ses frères d'armes sont dans un bombardier pris sous le feu ennemi. Le jeune homme se souvient de son enfance turbulente dans la petite ville de Torrence, en Californie, puis de ses exploits sportifs, qui conduiront ce fils d'immigrés italiens aux Jeux olympiques de Berlin en 1936. Mais pour l'heure, Louis, après un court séjour à Hawaï, se retrouve dans un autre bombardier qui s'écrase en plein océan. Seuls Louis et ses amis, Phil et Mac, survivants, se retrouvent sur un canot de sauvetage à la dérive.

**CANAL+ 21:05**

## Babylon Berlin

Réalisateur : Henk Handloegten  
Avec : Volker Bruch, Liv Lisa Fries



Charlotte apprend à Gereon que Bruno Wolter et Alfred Nyssen sont à la poursuite du train pour tenter de s'emparer du chargement d'or qu'il contient. Le commissaire décide de se rendre au kilomètre 127 où le convoi doit être intercepté. Pendant ce temps, Otto parvient à convaincre Greta de placer une bombe dans le bureau d'August Benda pour venger la mort de son ami, Fritz. Mais la jeune femme réalise trop tard qu'elle a été manipulée.

**6 21:00**

## L'amour est dans le pré



Pour cette 14e saison, dix hommes et trois femmes, âgés de 33 à 60 ans, confient leur destin sentimental à Karine Le Marchand afin de briser leur solitude. Eleveur de brebis, de vaches, maraîchère en permaculture, viticulteur, céréalier, éleveuse de chiens... ces treize agriculteurs célibataires ont envie de se sentir aimés, certains même pour la première fois. Ce soir, ils dévoilent courageusement leur histoire, leur quotidien, les spécificités de leur métier et leurs rêves pour un avenir à deux. Les téléspectatrices et téléspectateurs peuvent leur écrire à la suite de la diffusion de leur portrait.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°2078

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		1	9	4	5	3													
			1																
9			6						5										
4		7		6		8	2												
3		6				4	7												
7	2		5		4		6												
1			9				3												
				1															
		9	3	8	7	5													
							3		8										
				8	5					3	1								
							6		5										
		3	5	6	8	2		9			5	9	4	7	1				
			2					6				3							
2			1							1		8						5	
8		3		4		7	1			6		2		8		5	4		
3		7				6				5	3				7		9		
4	5		6		1		3			4	9	5		3				1	
7				2						3				6					2
						5									5				
		4	7	8	6	1						6	7	3	9	5			



"La nuit n'est peut-être que la paupière du jour."

Omar Khayyam

## Mots croisés n°2078

Horizontalement :

- 1 - Punition sportive
- 2 - Fantasma - Renfort d'accord
- 3 - Auréoles - Tige d'assemblage
- 4 - Tête de cochon - Serf des spartiates
- 5 - Déploiements - Passage peu profond
- 6 - Apparu - Soigneuses de trousseau
- 7 - Escomptée - Pays
- 8 - Devint audacieuse - Détruit totalement
- 9 - Semblable - Raboteuses
- 10 - Fit durer trop longtemps - Point rose le matin

Verticalement :

- A - Coup sans importance
- B - Insurrections - Mot de liaison
- C - Exposa - Point important
- D - Jeunes ovins
- E - Interdépendant - Alliage de cloche
- F - Pin's - Conjonction négative
- G - Personnel réfléchi - Frivoles
- H - Bassine - Officier du sultan
- I - N'énonce pas - Vit en dormant
- J - Ni animale, ni minérale
- K - Poème lyrique - Mœurs
- L - Coiffure entrelacée - Enveloppe calcaire

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													





## LUTTE/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS : Les athlètes du CREPESM sacrés sans surprise

Les athlètes du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun se sont distingués lors des épreuves du championnat d'Algérie de lutte seniors (messieurs et dames), organisées vendredi et samedi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Les années passent et se ressemblent pour les athlètes du CREPESM de Ben Aknoun qui ont, une nouvelle fois, raflé un total 13 médailles d'or (6 en lutte gréco-romaine et 7 en lutte libre), suivis des lutteurs de la ligue d'Alger avec 5 médailles (3 médailles d'or en lutte gréco-romaine et 2 en lutte libre). La ligue de Blida a pris la 3e place en lutte libre, alors que la Ligue de Biskra a créé la surprise en prenant la 3e place en lutte gréco-romaine. Dans la spécialité gréco-romaine, les lutteurs du CREPESM de Ben Aknoun, ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie grâce à la présence des athlètes de la sélection nationale à ce premier rendez-vous de la saison sportive 2018-2019. En lutte libre, la concurrence a été très rude avec les représentants de la ligue d'Alger, habitués à rafler les premières places dans cette spécialité, mais cette fois-ci, les militaires ont su revenir dans cette 2e journée en remportant les quatre finales inscrites dans ce style. «Je pense que ce n'est nullement une surprise de remporter ce championnat national Seniors, la première compétition de l'année, mais la préparation de nos lutteurs ne s'est jamais arrêtée que ce soit avec les militaires ou à travers les stages organisés par la fédération en Algérie et à l'étranger. Nous avons confirmé notre suprématie en lutte gréco-romaine, mais également en lutte libre. Il ne faut pas oublier les moyens humains et financiers mis à notre disposition par les responsables du sport militaire», a confié Benrahmoun Mohamed, l'infatigable entraîneur, toujours à la tête de cette équipe du CREPESM. Pour le directeur technique national (DTN), Haoues Idriss, le niveau technique de ce championnat a été «bon» avec la bonne prestation des lutteurs de la sélection algérienne de seniors. «Certains combats ont été d'un niveau excellent, notamment la finale entre Boudjemline Akrem et Moumen Amar dans la catégorie des 77 Kg. C'est une belle opportunité pour les staffs techniques nationaux de découvrir de nouveaux noms susceptibles de porter les couleurs nationales. Nous avons également signalé la présence de beaucoup d'athlètes juniors», a-t-il ajouté. Chez les dames, de l'avis des entraîneurs présents, le niveau technique a été considéré «acceptable» voire moyen dans quelques catégories de poids et cela revient, selon eux, au manque de préparation dans leurs clubs respectifs, mais aussi à la présence d'un réservoir non négligeable chez les juniors dont le championnat aura lieu prochainement.

La première place est revenue à la Ligue d'Alger (135 points), devant la Ligue de Béjaïa (120 pts) et la Ligue de Bouïra (85 pts). Deux-cent-soixante-dix-neuf (279) athlètes de 15 ligues ont pris part au championnat national de lutte seniors (messieurs et dames). Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des enveloppes financières, diplômes et médailles, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la société civile et militaire.

## HANDI-BASKET / NATIONALE I (10E JOURNÉE) : Nour M'sila rejoint Boussaâda en tête

Nour M'sila a été le grand bénéficiaire de la 10e journée du Championnat de Nationale I de handi-basket, jouée vendredi et samedi, en rejoignant l'Amel Boussaâda en tête du classement après l'avoir battu en déplacement 68-62. Dans un match très serré, les protégés de l'entraîneur Nasri ont bien résisté au Amel, difficile à manier dans son fief, terminant en tête au premier quart-temps (16-15).

Une petite avance mais qui a boosté les coéquipiers de Zaoui lesquels ont donné plus d'ampleur au score (22-15). Les joueurs de Boussaâda ont essayé de puiser dans leurs ressources pour revenir au score et éviter un échec qui pourrait leur être néfaste pour la suite de la compétition. C'est ce que les poulains de Nedjai ont réussi à faire en remportant le 3e quart (21-14). Mais la volonté était plus chez les M'silis qui sont revenus lors du dernier quart, remporté 16-11, pour enlever un précieux succès à l'extérieur. Grâce à cette victoire, Nour M'sila rejoint Amel Boussaâda en première position avec 16 points (7v-2d) pour chaque équipe.

APS

## ALGERIAN OLYMPIC AND SPORTS AWARDS Plusieurs athlètes et personnalités du monde sportif primés lors de la 4<sup>e</sup> édition

● Riyadh Mahrez et Lamia Matoub sacré meilleurs sportifs et athlète 2018

Une quinze d'athlètes, sportifs et personnalités influentes du monde du sport, ont été distingués par le Comité olympique algériens (COA), lors de la grande soirée «Algérien olympic and sports awards», dont la 4e édition s'est tenue samedi soir à l'hôtel Sheraton d'Alger.



Plusieurs hautes personnalités et une pléiade d'invités ont pris part à cet événement très attendu qui met en valeur l'élite sportive, les cadres dirigeants et les responsables du secteur qui se sont illustrés par leurs performances et par leur travail au cours de l'année 2018. Comme à l'accoutumée, la cérémonie de remise des prix a débuté par la distinction des athlètes handisport. Ainsi et sans grande surprise, les judokas Ishak Ould Kouider et Sid-Ali Lamri, ayant tous deux remporté une médaille d'argent lors des championnats du monde 2018 de handi-judo qui se sont déroulés à Odivelas (Portugal), furent les premiers à recevoir leurs prix. Le COA a profité de cette soirée pour rendre un hommage posthume à deux personnalités sportives pour l'ensemble de leur carrière, il s'agit du père spirituel du judo algérien Mustapha Mabed et de l'ancien capitaine de la sélection nationale et ex-joueur de la JSM Tiaret, Tahar Benferhat. Un troisième trophée a été remis à l'une des personnalités les plus influentes du handball algérien à savoir Lounès Amar.

Dans la catégorie des meilleurs athlètes espoirs garçons, quatre sportifs ont été distingués pour les résultats qu'ils ont réalisés au cours de l'année 2018. Il s'agit de Hacid Mohamed Amine et Doubi Farid en boxe, Bounab Mohamed Ali en athlétisme et Benferdjallah Farid en lutte.

Le prix de la meilleure athlète espoir a quant à lui été attribué à Benhadja Loubna. La jeune athlète de 17 ans a remporté la médaille d'argent du 400 m haies lors des Jeux olympiques de la Jeunesse qui se déroulent à Buenos-Aires en Argentine. Le trophée de la

meilleure athlète fille pour l'année 2018 est revenu à la championne du monde de karaté Matoub Lamia. Le karatéka qui est actuellement en préparation à Paris (France) pour tenter décrocher une participation aux jeux olympiques de Tokyo 2020 a obtenu d'excellents résultats au cours de l'année 2018. Pour finir et dans la catégorie du meilleur sportif masculin, l'international algérien et actuel joueur du club anglais Manchester-City, Ryad Mahrez, a décroché le premier prix en s'imposant notamment grâce aux prestations formidables qu'il fournit aussi bien dans son club qu'au niveau de la sélection nationale.

Un prix spécial a été décerné au wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, pour l'excellente organisation des jeux Africains de la Jeunesse, qui se sont déroulés du 18 au 28 juillet 2018 à Alger. Un trophée a été également remis au président du Comité olympique et sportif français, M. Denis Masseglia pour l'octroi de Paris des Jeux olympiques de 2024.

M. Berraf qui a été élu en novembre dernier à la tête de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), a tenu à honorer quatre grandes entreprises pour le soutien qu'elles apportent au Comité olympique algérien à savoir : Moillis, Sonatrach Rami et Alliance assurance.

Au début de la soirée, un trophée spécial a été attribué par le Comité international olympique (CIO) et le Comité olympique algérien (COA) à

son Excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour son soutien permanent et ses efforts engagés en faveur de la jeunesse et du sport. La distinction a été remise par M. Mustapha Berraf au ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab qui a été rejoint sur

scène par le ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, M. Mohamed Mebarki et le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Tahar Hadjar.

R.R

## Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la 4e édition des Algerian Olympic and Sports Awards, une cérémonie organisée par le Comité olympique et sportif algérien (COA), pour récompenser les meilleurs athlètes algériens de l'année et dont la dernière édition s'est déroulée samedi soir à l'hôtel Sheraton d'Alger :

Mohamed Hattab (Ministre de la Jeunesse et des Sports) : «Au total, 1390 athlètes algériens ont été médaillés pendant l'année 2018, dont 226 pendant les Jeux Africains de la Jeunesse qui ont été organisés au mois de juillet dernier à Alger. Cela prouve que la politique prônée par l'Etat algérien commence à porter ses fruits, notamment, son choix d'investir aussi bien dans la jeunesse que dans les différents moyens pédagogiques. Avant, l'Algérie ne disposait que de 1317 infrastructures sportives, mais avec les différents investissements qui ont été faits dernièrement, ce nombre est passé à 7396 établissements sportifs, ce qui représente une hausse significative. L'Etat a décidé aussi de débloquer un budget de 400 milliards pour permettre aux athlètes d'élite de se préparer dans les meilleures conditions possibles et augmenter ainsi leurs chances de performance lors des importantes échéances à venir»

Kheireddine Zetchi (Président de la Fédération algérienne de football) : «Je suis très heureux que ce soit un footballeur qui ait remporté le prix du meilleur sportif algérien pour l'année 2018. Ce qui n'était pas très évident, car même dans les autres disciplines, certains athlètes ont réalisés de grands exploits. A mon avis, cela ne fait que donner plus de mérite à Mahrez d'avoir été le lauréat de cette 4e édition des Algerian Olympic and Sports Awards. Tout ce que j'espère à présent, c'est qu'il garde la forme qu'on lui connaît et qu'il sera avec nous dès le mois de mai prochain pour commencer à préparer la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), où nous souhaitons le voir apporter un plus à notre sélection».

## TENNIS / TOURNOI "FFT 2" EN TUNISIE: Les Algériens Rihane et Benkaddour directement dans le tableau final

Les tennismen algériens Youcef Rihane et Lynda Benkaddour intégreront directement le tableau final du tournoi international juniors "FFT 2", prévu du 29 janvier au 2 février sur les courts en surface rapide de la Cité nationale sportive d'El Menzah (Tunis/Tunisie), selon la liste finale d'admission dévoilée hier par les organisateurs. Cette compétition de Grade 2 a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, aussi bien chez les garçons que chez les filles.



Les meilleurs d'entre eux chez les garçons sont l'Espagnol Jaime Caldes et le Sud-africain Pierre Malan, respectivement 80e et 87e mondiaux, ainsi que l'Espagnole Marta Cusic et

la Suisse Valentina Ryser, respectivement 34e et 56e mondiales chez les filles. Rihane et Benkaddour, considérés comme les Algériens les mieux classés actuellement sur le plan mon-



dial, sont respectivement 117e et 155e. Un troisième Algérien pourrait prendre part à ce tournoi. Il s'agit de Mohamed-Ali Abibis (1161e mondial), qui figure actuellement en liste d'attente.

## OPEN D'AUSTRALIE : Djokovic remporte son 15<sup>e</sup> Grand Chelem à Melbourne

Le numéro 1 mondial de tennis Novak Djokovic a remporté l'Open d'Australie-2019, après sa nette victoire en finale sur l'Espagnol Rafael Nadal (N.2) 6-

3, 6-2, 6-3, dimanche à Melbourne. En surclassant son adversaire en seulement 2h04 minutes, Djokovic s'offre ainsi un septième sacre record à l'Open d'Aus-

tralie, son quinzième au total en Grand Chelem.

Après Wimbledon et l'US Open la saison dernière, Djokovic (31 ans) remporte son troisième titre d'affilée

en Grand Chelem. Le compte de Nadal reste lui bloqué à dix-sept trophées majeurs, à trois longueurs du record de Roger Federer.

## BOXE/ÉTATS-UNIS

### Boxe - WBA/Welters: retour gagnant pour Thurman

L'Américain Keith Thurman n'était plus monté sur un ring depuis près de deux ans, mais il a conservé son titre WBA des poids welters de boxe en battant son compatriote Josesito Lopez, samedi à Brooklyn. Thurman a dominé les premières reprises et envoyé au tapis son adversaire dès la 2e reprise avec un crochet du gauche au menton.

Il a été ensuite bousculé entre les 7e et 9e rounds par Lopez, survolté. Mais à l'issue des douze rounds, il a été déclaré vainqueur par deux juges (115-111, 117-109), le troisième ne parvenant pas à départager les deux boxeurs (113-113). «Le champion est de retour», s'est écrié le boxeur de 30 ans après sa 29e victoire en autant de combats (22 avant la limite).

«J'avais prévu avant le combat: ce n'est pas le meilleur +One Time+ (son surnom, ndlr) que vous avez vu,

mais vous avez vu la victoire d'un champion», a-t-il ajouté. Son précédent combat remontait à mars 2017, face à l'Américain Danny Garcia qu'il avait battu au points, pour ajouter la ceinture WBC au titre WBA des welters qu'il détient depuis mars 2015. Il a ensuite été opéré d'une épaule, avant de se blesser à la main gauche en mars 2018, une longue absence qui lui a coûté sa ceinture WBC. Après ce retour convaincant, face à Lopez qui a concédé sa septième défaite, pour 36 victoires, Thurman pourrait affronter la légende philippine Manny Pacquiao.



Les deux boxeurs sont champions WBA des welters, mais Thurman détient le titre «super», plus prestigieux que celui dit «régulier», propriété de Pacquiao depuis juillet 2018. Il a exhorté le Philippin, âgé de 40 ans, à l'affronter rapidement: «A Brooklyn, à Vegas, où tu veux, et même aux Philippines s'il le faut», a-t-il déclaré.

## OPEN D'AUSTRALIE Mahut et Herbert sacrés

Les Français Nicolas Mahut et Pierre-Hugues Herbert se sont adjugés l'Open d'Australie en double messieurs aux dépens de la paire composée du Finlandais Henri Kontinen et de l'Australien John Peers en deux

sets 6-4, 7-6 (7/1), dimanche à Melbourne.

Mahut (37 ans) et Herbert (27 ans) complètent ainsi leur collection de trophées en Grand Chelem, après l'US Open 2015, Wimbledon 2016 et Roland-Garros 2018. Ils

deviennent le huitième duo de l'histoire sacré dans les quatre tournois majeurs en double messieurs. Dans l'ère Open, seules trois paires les ont précédés: les Australiens Todd Woodbridge et Mark Woodforde, les Néerlandais

Jacco Eltingh et Paul Haarhuis, et les jumeaux américains Bob et Mike Bryan. Mahut et Herbert ont également été finalistes du Masters en novembre dernier à Londres.

## Brèves des Fédérations sportives

Info-brèves recueillies par l'APS auprès des Fédérations sportives algériennes:

● **Taekwondo:** La Fédération algérienne de taekwondo a reporté à une date ultérieure, le premier tournoi international Open, prévu initialement à Constantine samedi, en raison des chutes de neige qui se sont abattues sur la ville, fermant ainsi la majorité des routes.

● **Tennis de table:** La Fédération algérienne de tennis de table a informé les ligues affiliées de la nécessité d'organiser l'étape éliminatoire de wilaya, qualificative à l'étape régionale du concours national des jeunes (U10), avant le 31 janvier.

● **Tennis:** La 1re étape du circuit régional des jeunes pour la région "Centre", prévue initialement les 18 et 19 janvier puis les 25 et 26 du même mois au Tennis club de Bachdjarah (Alger), a été reportée encore une fois par la Fédération algérienne de tennis à une date ultérieure suite aux intempéries qui ont touché le nord du pays ces derniers jours. Ce rendez-vous est ouvert aux catégories d'âge des 8 ans, 10 ans, 12 ans et 14 ans.

● **Handisport:** La Fédération algérienne handisport a reporté le premier meeting d'athlétisme, prévu initialement samedi, au 2 février, pour cause d'intempéries. Les inscriptions pour participer à la compétition resteront donc ouvertes jusqu'à mardi.

● **Rafle et billard:** La Fédération algérienne de rafle et billard organise le troisième tour du Championnat national de billard seniors (messieurs), du 31 janvier au 2 février à la salle Mosta Pool Mazagan (Mostaganem).

● **Équitation:** dans le cadre de son plan d'action de l'année 2019 et notamment le volet relatif à la formation, la Fédération équestre algérienne a organisé vendredi et samedi un cours de perfectionnement (refresher) destiné aux vétérinaires de compétitions équestres (saut d'obstacles et endurance). Ce stage a été encadré par le Docteur vétérinaire tunisien Yassine MaTameri, juge international et membre de la Commission antidopage de la Fédération internationale d'équitation.

● **Sport pour tous:** Le Camping touristique Titaouine a organisé une journée de marche et de découverte dans le Grand Erg à Timimoun (Adrar), sous le slogan "Pour découvrir Gourara", sur une distance de 150 km et une durée de neuf jours (du 18 au 26 janvier).

● **Natation:** La Direction de la formation et du développement à la Fédération algérienne de natation organise un stage pour entraîneurs débutants qui a débuté le 23 janvier et prendra fin ce dimanche au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), encadré par Amine El-Fodil et Khadidja Omrani.

## PATINAGE ARTISTIQUE - CHAMPIONNATS DES ÉTATS-UNIS: Chen en tête

Nathan Chen, champion du monde en titre de patinage artistique, a réussi comme attendu le meilleur programme court lors de la troisième journée des Championnats des Etats-Unis, samedi à Détroit (Michigan). Chen, 19 ans, a déjà distancé la concurrence avec son score de 113,42 points. Son dauphin Jason Brown a été crédité de 100,52 points et a devancé de justesse Vincent Zhou (100,25 pts). Chen, en quête de son troisième titre national consécutif, est invaincu cette saison avec, à son palmarès, deux victoires en Grand Prix (Skate America, Internationaux de France) et la finale du Grand Prix début décembre à Vancouver (Canada). «Chaque compétition est importante pour moi, je me concentre sur le présent, mais je pense déjà aux Championnats du monde et espère continuer à progresser jusqu'à cet événement», a déclaré Chen qui a intégré cette année la prestigieuse université de Yale. Les Championnats du monde ont lieu à Saitama, au Japon, du 18 au 24 mars. Les titres nationaux en danse et en couples seront décernés samedi dans l'après-midi et en début de soirée à Détroit.

## LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (19<sup>E</sup> JOURNÉE) : L'USM Alger bat la JS Saoura (2-0) et creuse l'écart sur la JSK

L'USM Alger a battu la JS Saoura sur le score de (2-0), mi-temps (2-0) en match comptant pour la 19<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football, disputé samedi à huis-clos au stade Omar Hamado (Bologhine/Alger). Les buts de l'USMA ont été inscrits par Chafai (32<sup>e</sup>) et Zouari (42<sup>e</sup>) pour l'USMA. Ce résultat permet aux "Rouge et Noir" (40 points) de consolider leur position en tête de classement, portant ainsi leur avance à quatre longueurs sur leur poursuivant immédiat, la JS Kabylie, tenue vendredi en échec sur son terrain par l'AS Ain M'lila (1-1), alors que la JSK reste 6<sup>e</sup> avec 24 pts pour 18 matches.

L'USM Alger a terminé la rencontre à 10 après l'expulsion de son attaquant congolais, Ibara Prince en 2<sup>e</sup> mi-temps.

L'autre match programmé samedi a vu le Paradou AC l'emporter à Médéa devant l'OM local (1-0) alors que le match au sommet de la 19<sup>e</sup> journée, qui devait opposer à Sétif, l'ESS au MC Alger, n'a pas eu lieu en raison du terrain rendu impraticable par la neige, comme ce fut le cas du match, DRB Tadjenanet - CR Belouizdad, programmé hier vendredi.

Les deux rencontres disputées vendredi s'étaient terminées sur un score nul à savoir: MC Oran - USM Bel-Abbes (2-2) et JS Kabylie - AS Ain M'lila (1-1).

Cette journée prendra fin dimanche avec deux rencontres à savoir: NA Hussein-Dey - CABB Argeridj (15h00) et CS Constantine - MO Béjaïa (17h00)

### Vendredi 25 janvier :

MC Oran - USM Bel-Abbes 2-2  
JS Kabylie - AS Ain M'lila 1-1  
DRB Tadjenanet - CR Belouizdad Non joué pour terrain impraticable (neige)

### Samedi 26 janvier :

Olympique Médéa - Paradou AC 0-1  
ES Sétif - MC Alger Non joué pour terrain impraticable (neige)  
USM Alger - JS Saoura 2-0

### Dimanche 27 janvier :

NA Hussein-Dey - CABB Argeridj (15h00)  
CS Constantine - MO Béjaïa (17h00)

Classement	Pts	J
1). USM Alger	40	19
2). JS Kabylie	36	19
3). MC Alger	28	18
4). Paradou AC	27	19
5). CS Constantine	25	17
6). ES Sétif	24	17
--). JS Saoura	24	18
8). NA Hussein-Dey	23	17
--). MC Oran	23	19
10). O. Médéa	22	19
11). AS Ain M'lila	20	18
12). CABB Argeridj	19	18
--). MO Béjaïa	19	18
--). USM Bel-Abbes	19	19
15). DRB Tadjenanet	17	17
16). CR Belouizdad	13	18

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

## LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL/OGC NICE : Atal signe son deuxième but de la saison

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal a signé samedi soir son deuxième but de la saison, lors de la victoire décrochée à domicile face à Nîmes (2-0), dans le cadre de la 22<sup>e</sup> journée.

Décalé sur son couloir droit, le joueur algérien a ouvert le score peu avant la pause (41<sup>e</sup>) d'un tir croisé. Le club azuréen a assuré son succès en seconde période grâce à Allan Saint-Maximin (54<sup>e</sup>).

"Nous étions bien concentrés, nous avons bien géré le match. A chaque rencontre, je veux marquer des buts et apporter le plus à mon équipe. Ce (samedi) soir, j'ai de la chance d'ouvrir le score, le plus important était de gagner", a affirmé Atal aux médias à l'issue de la partie.

L'ancien joueur du Paradou AC, noté 7/10 par le quotidien L'Equipe, a marqué son premier but sous le maillot de Nice face au même adversaire, lors du match aller disputé en déplacement le 10 novembre dernier (1-0). A l'issue de cette victoire, Nice se hisse à la 6<sup>e</sup> place au classement avec 34 points, à deux longueurs de la 4<sup>e</sup> place, qualificative pour l'Europa League. Elu meilleur joueur de la phase aller de son équipe par les lecteurs du quotidien français Nice-Matin, Atal



(22 ans) a réussi à s'imposer comme un élément incontournable dans l'effectif de l'entraîneur Patrick Vieira. Il avait rejoint le club niçois l'été dernier en provenance de Courtrai (Belgique) pour un contrat de cinq ans.

## COUPE ARABE DES CLUBS (QUART DE FINALE ALLER): Victoire de l'ES Sahel à Rabat contre le Raja (2-0)

La formation tunisienne de l'ES Sahel a battu le club marocain de Raja Casablanca 2 à 0, mi-temps (0-0) en quart de finale aller de la coupe arabe des clubs de football, disputé samedi à Rabat. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Iheb Msakeni (56) et Firas Belarabi (90) pour l'ES Sahel. Le match retour aura lieu vendredi 8 février prochain à Sousse. La vainqueur de cette double confrontation affrontera en demi-finale le vainqueur de l'autre quart de finale entre le MC Alger et les Soudanais d'Al Merreikh dont la manche aller aura lieu jeudi prochain au stade 5 juillet (Alger). Le vainqueur final de la compétition empochera six millions dollars.

## LIGUE 2 MOBILIS (19<sup>E</sup> JOURNÉE) : L'ASO Chlef accrochée, le NC Magra nouveau leader

L'ASO Chlef accrochée samedi sur sa pelouse par l'Amel Boussaâda (2-2) lors de la 19<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 2 Mobilis, a perdu le fauteuil de leader au profit du nouveau promu le NC Magra qui s'est imposé vendredi devant l'US Biskra (3-1).

A la faveur de sa victoire, obtenue grâce aux buts de Ziwach (23'), Hamiti (72') et l'incontournable Mezouani (90'+3), le NC Magra (35 points) compte un point d'avance sur l'ASO Chlef (34 pts) et quatre points sur le MC Eulma et le WA Tlemcen. Les deux autres matchs de la 19<sup>e</sup> journée disputés ce samedi ont enregistré les victoires de la JSM Béjaïa devant l'USM Annaba et l'USM El Harrach devant le RC Relizane sur le même score de 1 à 0.

Malgré cette victoire obtenue grâce au but de Mohamed Ezzemani (81'), l'USM El-Harrach reste scotchée à la 13<sup>e</sup> place du classement avec 20 points, alors que le RC Relizane qui rate l'occasion de se rapprocher du podium, occupe la 5<sup>e</sup> place avec 30 points.

De son côté, la JSM Béjaïa rejoint son adversaire du jour à la 6<sup>e</sup> place avec 27 points au compteur à égalité avec l'Amel Boussaâda. Dans le haut du classement, le MC El Eulma enchaîne les contres performances, en essayant une troisième défaite consécutive, face à l'ES Mostaganem (0-2), mais conserve la 3<sup>e</sup> place avec 31 points en compagnie du WAT. Après cette nouvelle défaite, la direction du MC El Eulma a décidé de se séparer de son entraîneur tunisien Wajdi Saïd et a entamé des pourparlers avec Youcef Bouzidi.

De son côté, la JSM Skikda a rebondi après la défaite de la semaine dernière face à RC Relizane (0-1), en décrochant une troisième victoire en quatre matchs, face à la coriace équipe du WA Tlemcen (2-0). Avec cette victoire, les Skikdis (25 points) se retrouvent à six points du podium. Dans le duel des mal classés, l'USM Blida et le RC Kouba se sont neutralisés (1-1). Ce nul n'arrange aucune des deux équipes qui restent scotchées dans le bas du tableau, alors que le MC Saïda vainqueur contre l'ASM Oran (1-0), s'est donné un peu d'air en remontant à la 12<sup>e</sup> place avec 22 points.

## CAN-2019 : Les stades retenus pour la compétition fermés mi-avril

Les huit stades retenus pour abriter les rencontres de la 32<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) en Egypte, seront fermés mi-avril, a annoncé hier un responsable de la Fédération égyptienne de football (EFA).

"Tous les stades désignés sont prêts pour la compétition et sont aux normes internationales. Ils seront tous fermés à la mi-avril pour leur apporter les dernières retouches et surtout ménager leurs pelouses en prévision du tournoi", a affirmé Ameur Hocine, président de la commission des compétitions au niveau

de l'EFA. Les rencontres de la CAN-2019 se joueront au Caire et dans sa banlieue (El-Nahda), à Alexandrie et dans sa banlieue (Al-Meks), ainsi qu'à Ismaïlia, Port Saïd et Suez.

Le président de la Confédération africaine (CAF), Ahmad Ahmad, tient dimanche une réunion au Caire pour aborder plusieurs sujets relatifs à l'organisation de la CAN-2019. Le point le plus attendu est la possibilité de décaler le début de la compétition d'une semaine, sur demande des pays nord-africains, soit le 21 juin au lieu du 15 du même mois. Le tirage au

sort de la phase finale aura lieu le vendredi 12 avril.

L'Egypte s'est vu attribuer le 8 janvier dernier l'organisation de la CAN-2019 en remplacement du Cameroun, recalé par la CAF en raison du retard accusé dans les travaux des stades devant abriter le tournoi. La sélection algérienne avait composé son billet pour la CAN-2019 grâce à son succès en déplacement contre le Togo à Lomé (4-1) le 18 novembre dernier, en match comptant pour la cinquième journée des qualifications.

## VALENCIA LIBÉRÉ CET HIVER ?

Sous contrat jusqu'en juin 2019 avec Manchester United, le polyvalent Antonio Valencia pourrait faire ses valises dès cet hiver. Selon The Sun, le joueur disposerait d'un bon de sortie et les Reds Devils seraient prêts à faciliter son départ en le libérant des six derniers mois de contrat qu'il lui reste. Fulham et surtout Newcastle se seraient positionnés.



## MORATA ARRIVE A L'ATLETICO

Comme pressenti depuis l'arrivée du buteur Gonzalo Higuain en provenance de la Juventus Turin sur ce mercato d'hiver, l'attaquant de Chelsea Alvaro Morata (26 ans, 16 matchs et 5 buts en Premier League cette saison) va prendre la direction de l'Atletico Madrid. Selon les informations des médias madrilénes Marca et AS ce samedi, l'international

# 60 MILLIONS POUR MARCELO ?

À en croire les dernières informations de la presse italienne, la Juventus de Turin pourrait faire une offre de 60 millions d'euros pour s'attacher les services du latéral madriléne, Marcelo.

Après Isco, c'est Marcelo qui a fait les frais des décisions de Santiago Solari. Considéré comme un des meilleurs du monde à son poste, le latéral gauche du Real Madrid ne semble plus faire partie des plans de l'entraîneur merengue. Outre quelques errements défensifs, le coach argentin reprochait à son joueur d'être en surpoids. À en croire les informations de la presse transalpine, la Juventus suivrait de très près le dossier Marcelo. D'après le quotidien sportif italien Tutto-sport, la Juventus de Turin serait particulièrement attentive à l'évolution de la situation du Brésilien, passé en quelques semaines seulement de titulaire indiscutable à remplaçant. La Vieille Dame aimerait s'attacher les services de Marcelo et ainsi reconstituer le duo qu'il formait avec son ami Cristiano Ronaldo au

Real Madrid.

Si la situation du Brésilien ne se débloque pas, la Juventus serait disposée à faire une offre de 60 millions d'euros à la Maison Blanche. Tutto-sport ajoute que, de son côté, le Real Madrid pourrait profiter de l'intérêt des Turinois pour Marcelo pour tenter de recruter Alex Sandro. Si le Brésilien n'a cessé de répéter qu'il souhaitait terminer sa carrière au Real Madrid, son statut de remplaçant pourrait bien précipiter son départ de la capitale espagnole.



espagnol va arriver dans la nuit à Madrid et passera sa visite médicale avec les Colchoneros dimanche avant de signer officiellement lundi. Pour rappel, Morata va faire l'objet d'un prêt de 18 mois chez les Rojiblancos, qui disposeront d'une option d'achat non obligatoire fixée à 55 millions d'euros. Sur le papier, l'ancien joueur du Real Madrid dispose des qualités nécessaires pour former un duo complémentaire avec le leader offensif de l'Atletico, Antoine Griezmann.

## ISCO AURAIT REÇU TROIS PROPOSITIONS

Si ce dernier ne devrait pas partir cet hiver, le milieu offensif Isco disposerait de plusieurs touches en vue de l'été prochain.

Selon Don Balon, l'international espagnol aurait reçu trois propositions pour l'an prochain. Il s'agit de la Juventus Turin, Manchester City et le Bayern Munich.

Concernant son avenir, le joueur a toujours confié qu'il aimerait travailler sous les ordres de Pep Guardiola.



## ERIKSEN REFUSE DE PROLONGER !

Eriksen aurait décidé de ne pas prolonger son contrat avec Tottenham, qui court jusqu'en juin 2020. C'est l'une des surprises de ce matin, annoncée par beIN Sports : Christian Eriksen aurait signifié à sa direction qu'il ne souhaitait pas prolonger son contrat avec Tottenham. Or, celui-ci s'achève en juin 2020. Aussi, ce refus pourrait apparaître comme un moyen de précipiter son départ, car les Spurs ne prendront pas le risque de le perdre gratuitement dans un an. Le Real Madrid est le principal candidat au recrutement du meneur de jeu danois. Et si les demandes des dirigeants anglais étaient démesurées et décourageantes pour les Merengues, la pression d'un départ gratuit en fin de saison prochaine change la donne. Eriksen pourrait être le successeur idéal de Luka Modric, acheté à Tottenham en 2012 pour 35 millions, une somme qui paraît dérisoire aujourd'hui pour un tel joueur...



## TÉLÉPHONIE MOBILE: L'Algérie et la Tunisie vont supprimer les frais du Roaming

Les frais d'itinérance ou Roaming de l'utilisation du téléphone mobile seront supprimés entre l'Algérie et la Tunisie, ont annoncé, hier à Alger, les ministres du secteur de la Poste et télécommunications des deux pays. «Nous avons décidé d'encourager les autorités de régulation des deux pays à inciter les opérateurs de téléphonie mobile à mettre les dispositifs techniques et les négociations commerciales nécessaires pour que leurs échanges soient transparents par rapport aux clients qui voyagent des deux côtés des frontières sans devoir payer plus pour le roaming et d'être obligé d'effectuer un quelconque changement sur leurs appareils téléphoniques», a indiqué le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Faraoun, lors d'un point de presse avec son homologue tunisien Anouar Maarouf, à l'issue des travaux de la 3<sup>ème</sup> session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la Poste et des TIC.

De son côté, le ministre tunisien a exprimé «la volonté commune des deux pays de supprimer le Roaming, c'est-à-dire de créer ce qu'on appelle le One Network Area qui permettra aux citoyens des deux côtés de la frontière de se sentir chez eux». Les Algériens et Tunisiens détenteurs d'un forfait voix et data «pourront donc utiliser, à l'avenir, leurs téléphones en Algérie et/ou en Tunisie sans payer de frais supplémentaires», a-t-on expliqué auprès des responsables du ministère. Selon eux, tous les appels émis depuis les deux pays «devaient être traités comme des appels nationaux». Le Roaming permet à l'abonné d'un réseau téléphonique d'utiliser son téléphone dans un autre pays, grâce à des accords entre les opérateurs. Lorsqu'on passe une frontière, le téléphone se connecte automatiquement au réseau partenaire de l'opérateur téléphonique dont on dépend. Il s'agit d'un service payant, dont les tarifs, jugés souvent excessifs, sont variables d'un opérateur à l'autre.

APS

## PRÉSIDENTIELLE 2019: Une application web pour la vérification électronique de la carte d'électeur

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé un nouveau service, via son site web, permettant aux inscrits sur les listes électorales, de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent et ce, en prévision de la présidentielle du 18 avril prochain.



Lancé en concomitance avec la révision exceptionnelle des listes électorales, ce service permet de consulter toutes les informations relatives à la carte d'électeur comme le numéro de la carte et le centre ou le bureau de vote.

Une fois entré à travers le lien: "electeur.interieur.gov.dz/electeurconsult", l'utilisateur est invité à introduire la wilaya et de la commune de résidence, le nom, le prénom et la date de naissance pour lancer l'opération de recherche suite à laquelle une fenêtre s'affichera comprenant toutes les informations inscrites sur la carte d'électeur dont les coordonnées, le numéro d'inscription et le numéro du bureau ou du centre de vote. De son côté,

le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué sur sa page Facebook officielle, que ce service vise à permettre "connaître les bureaux de vote lors des rendez-vous électoraux".

Pour rappel, l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales avait débuté mercredi passé et s'étalera jusqu'au 6 février prochain. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité déjà tous les citoyens non-inscrits sur les listes électorales et âgés de dix-huit (18) ans révolus le jour du scrutin, soit le 18 avril 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la com-

mune de résidence.

Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, avait précisé le ministère. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi, de 9h 00 à 16h30. Le nombre d'électeurs lors des dernières élections organisées par l'Algérie (locales du 23 novembre 2017), était estimé de 22.883.772 électeurs.

## ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE: Une personne décédée et 50 autres secourues en 24 heures

Une (1) personne est décédée, intoxiquée par des fuites de monoxyde de carbone émanant d'un réchaud, dans la wilaya de Djelfa, alors que 50 autres, incommodées par l'inhalation de ce gaz toxique, ont été secourues, au cours des dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Ce dernier décompte porte à 47 le nombre de personnes dé-

cédées dans les mêmes circonstances, alors que 494 autres ont été secourues depuis le début de l'année en cours. S'agissant de l'état des axes routiers où les opérations de déneigement sont en cours, suite aux dernières intempéries, la même source signale que 9 routes demeurent difficiles d'accès ou coupées à la circulation à travers les wilayas de Bouïra (3), Tizi Ouzou (3) et Jijel (3).

## ALGÉRIE-FRANCE: Signature d'une convention relative à l'extradition de criminels



Une nouvelle convention relative à l'extradition de criminels entre l'Algérie et la France a été signée hier à Alger, par le ministre de la Justice et garde des Sceaux Tayeb Louh et son homologue française, Nicole Belloubet.

La signature de cette convention intervient dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la France notamment suite à l'entrée en vigueur en mai dernier de la nouvelle convention de la coopération judiciaire en matière pénale. Cette convention permettra une "fluidité dans les échanges et une facilité dans la mise en oeuvre de certaines demandes d'ex-

tradition de criminels, dans le respect des principes fondamentaux des deux pays", d'autant que "la France considère l'Algérie comme étant un partenaire stratégique en ce qui concerne les échanges en matière de lutte contre le terrorisme et le volet civil". Nicole Belloubet a entamé hier une visite de deux jours en Algérie à l'invitation de son homologue, Tayeb Louh, avec lequel elle aura des entretiens sur différents aspects de la coopération judiciaire entre les deux pays. Elle rencontrera également différents acteurs dans le système judiciaire algérien.

## ALGÉRIE-ALLEMAGNE Le président du HCI examine avec l'ambassadrice d'Allemagne les moyens de relance de la coopération au volet religieux

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, s'est entretenu, hier à Alger, avec l'ambassadrice d'Allemagne à Alger, Mme. Ulrike Maria Knotz, sur les moyens de "relancer les relations de coopération entre les deux pays, notam-

ment au volet religieux", indique un communiqué du HCI. Les entretiens ont porté également sur "les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays et les moyens de les redynamiser, notamment au volet religieux", ajoute le communiqué.

## ALGÉRIE-ROYAUME UNI Le DGSN et l'ambassadeur britannique évoquent les mécanismes de coopération entre les polices des 2 pays

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha El Habiri a reçu, hier à Alger l'ambassadeur du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord à Alger, Barry Lowen, avec lequel il a passé en revue les mécanismes de coopération entre les polices des deux pays et les perspectives de leur renforcement, indique un communiqué de la DGSN. Le DGSN «a reçu dimanche l'ambassadeur du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord à Alger, Barry Lowen, avec lequel il a passé en revue les mécanismes de coopération entre les po-

lices des deux pays et les perspectives de leur renforcement, ainsi que d'autres questions d'intérêt commun et les moyens de renforcement de l'échange d'expériences et d'expertises scientifiques et opérationnelles», précise le communiqué. Pour sa part, l'ambassadeur britannique a salué les efforts du Commandement de la Sûreté nationale visant «le renforcement des fondements de la coopération entre les différents corps de police et les acquis réalisés par la police algérienne aux niveaux régional et internationaux».